



TENNIS
Serena Williams
tombe à son
tour à
Wimbledon
PAGE 21

MARDI 2 JUILLET 2013 | www.arcinfo.ch | N° 41450 | CHF 2.50 | J.A. - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Le «prédateur sexuel» écope à nouveau de l'internement

REBONDISSEMENT L'homme qui avait abusé d'une jeune fille de 15 ans dans un train entre Sonceboz et La Chaux-de-Fonds est à nouveau condamné à une mesure d'internement.

EXPERTS Le Tribunal fédéral a statué deux fois sur la base des expertises psychiatriques. Une fois en faveur du prévenu, la deuxième en suivant le recours du Ministère public.

JUGES Tant le procureur que l'avocat de la plaignante ont exhorté les juges de la Cour pénale à prendre leurs responsabilités pour éviter les risques de récidive. **PAGE 8**

La nouvelle crise égyptienne pousse Morsi vers la sortie



CHAOS Le chef d'état-major de l'armée égyptienne donné 48 heures aux responsables politiques pour «satisfaire les demandes du peuple» et mettre fin à l'impasse politique. Tewfik Aclimandos, historien spécialiste de l'Egypte, revient sur la mauvaise gouvernance des Frères musulmans. **PAGE 17**



EX-CONSEILLERS D'ÉTAT
Gisèle Ory et Claude Nicati
dévoilent leurs portraits
PAGE 6

TRANSFERT À LA BRÉVINE
Les élèves resteront
à La Chaux-du Milieu
PAGE 7

SAINT-IMIER
Les tarifs de La Goule
interpellent les autorités
PAGE 9

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



15° 26°

à 1000m



10° 21°

SOMMAIRE

Feuilleton **PAGE 12** Télévision **PAGE 25**
Cinéma **PAGE 13** Carnet **P. 26-27**



ESPIONNAGE

L'attitude américaine énerve l'Union européenne

Aux Etats-Unis, la NSA (National Security Agency) a espionné l'ambassade de France à Washington et 37 autres représentations étrangères. L'Allemagne était même sa cible «préférée». Le ton monte au sein de l'Union européenne. **PAGE 15**



ORAGE DE GRÊLE

Experts en débosselage au chevet des véhicules grêlés

Les chiffres donnent le vertige: plus de 12 000 véhicules ont été endommagés par la grêle le 20 juin dans le canton de Neuchâtel. Appelés en renfort, des débosseurs redressent les trous en les massant ou au moyen de ventouses. **PAGE 3**



L'INVITÉE



NICOLE BAUR
DÉLÉGUÉE
À LA POLITIQUE
FAMILIALE
ET À L'ÉGALITÉ
DU CANTON
DE NEUCHÂTEL

Au nom de l'enfant...

La réaction suscitée en France par l'introduction du mariage pour tous a révélé toute la charge symbolique et émotionnelle que contient l'idée de la famille. Les opposants au projet défilant en famille ont scandé des slogans tels que: «Un papa, une maman, y'a pas mieux pour un enfant!». Ils entendent refuser le droit à l'égalité de traitement entre un couple hétérosexuel et un couple homosexuel sous le prétexte que ce droit serait contraire au «bien de l'enfant».

Mais que dire de ce «bien» si ce n'est qu'il a, dans l'histoire, sans cesse été instrumentalisé en fonction des croyances, des idéologies et parfois des intérêts du moment? Au nom du bien de l'enfant, on a, en Suisse, enlevé les enfants jénisch à leurs parents jusque dans les années 1970.

Au nom du bien de l'enfant, on a séparé des enfants de leurs mères, parce qu'elles n'étaient pas mariées, de leurs parents parce qu'ils étaient trop pauvres. On a placé ces enfants dans des familles d'accueil ou des institutions religieuses où on leur faisait subir les pires humiliations. Au nom du bien de l'enfant, on a refusé durant près d'un siècle le droit de vote aux femmes arguant que les mères négligeraient leur famille et leurs enfants si elles obtenaient ce droit.

Cette année encore, on a vu les opposants à l'article constitutionnel sur la famille choisir des images d'enfants placés en

crèche comme des veaux, marqués à l'oreille, pleurant derrière des barreaux... Un autre exemple très explicite de l'évolution de la perception du «bien de l'enfant» à travers les siècles est celui de l'allaitement. Aujourd'hui, on s'accorde pour considérer que toute bonne mère se doit d'allaiter son enfant «pour son bien». Or, l'allaitement n'a pas toujours été la panacée, loin de là. Durant des siècles, lorsque les femmes de la bonne société pouvaient se débarrasser de ce qu'elles considéraient comme une corvée, elles payaient d'autres femmes et confiaient leurs enfants à ce que l'on appelait des nourrices.

Personne ne les accusait d'être de mauvaises mères. Parallèlement, lorsque les femmes mettaient au monde une dizaine d'enfants, qu'elles étaient paysannes et devaient travailler dur à l'extérieur aux côtés des hommes, elles n'avaient guère le temps de les allaiter et passaient le plus rapidement possible au lait de vache.

Personne, là encore, ne les jugeait. Enfin, jusque dans les années 1970, la foi inébranlable dans le progrès et les produits in-

dustriels conduisait de nombreux gynécologues à déconseiller aux mères d'allaiter, pour toutes sortes de raisons qui paraissent ridicules aujourd'hui. Tout cela au nom de la bonne santé de l'enfant. Ce «bien» de l'enfant est souvent le porte-drapeau de la défense d'une vision traditionnelle de la famille et il est d'autant plus pernicieux que l'enfant, par définition, n'a pas de voix. Infans en latin signifie justement «celui qui ne parle pas encore».

Faut-il rappeler que le modèle familial lui aussi n'a cessé d'évoluer en fonction des besoins économiques et des idéologies du moment?

Soyons donc prudents lorsque nous pensons savoir ce qui est «bien» pour l'enfant. Nous pouvons tous nous accorder sur le principe qu'un enfant pour grandir a besoin d'être accompagné dans sa découverte du monde par des adultes bienveillants, sans être dupes toutefois du fait qu'il sera toujours tributaire et héritier du désir de ses parents, positivement ou négativement. A lui ensuite de se débrouiller pour grandir avec ce bagage plus ou moins encombrant... ●

Ce «bien» de l'enfant est souvent le porte-drapeau de la défense d'une vision traditionnelle de la famille...



COURRIER
DES LECTEURS

HÔTEL JUDICIAIRE Une bien curieuse logique

En tant que justiciable je suis attentif à ce que la justice puisse exécuter sa mission dans des conditions optimales et admetts qu'un manque récurrent de personnel entrave son bon fonctionnement. Quant aux divers lieux qu'elle occupe je puis comprendre que leur regroupement soit de nature à lui procurer une efficacité accrue, cependant pas au risque de mettre en péril le fragile équilibre financier de l'Etat. L'article de «L'Express» et «L'Impartial» du 12 juin 2013 qui donne la parole à M. Nicolas Feuz est à ce sujet éloquent, instructif et... inquiétant. A noter que l'interviewé qui occupe une fonction de prestige auprès du Ministère public (procureur), par souci d'honnêteté, explique que: «Je m'exprime en tant que citoyen et contribuable, et non en tant que procureur», sic. De son discours retenons que le montant initialement prévu de 21,6 millions de francs, la facture finale devrait avoisiner quelque 40 millions! Quelques jours plus tard, le citoyen et procureur M. Nicolas Feuz, publiait une lettre ouverte au titre de «Un nouvel hôtel judi... cher?» in le Journal du Parti libéral-radical neuchâtois, no 19, 14 juin 2013 (Libertés neuchâtoises). Sur une pleine page d'une écriture serrée cet observateur de la vie politique et judiciaire nous démontre, chiffres et explications à l'appui, que le projet Piano Nobile souffre d'erreurs techniques et tactiques. Somme toute un projet

LE CLIN D'ŒIL



SPLendeur Heureusement, il y a encore des endroits dans la nature où l'on rencontre de magnifiques sabots-de-vénus, nous explique l'auteur de ce cliché.

PHOTO ENVOYÉE PAR FRANCIS GUENOT, DE SAINT-SULPICE

d'envergure qui affiche son incohérence et qui, à ce stade-ci d'avancement ne peut, en dépit de toute logique comptable et juridique, qu'être validé. A moins que la population réagisse et à l'instar de ce qui se dit au Valais «lève la Matze» c'est-à-dire s'insurge contre le fait accompli soit à l'époque celui du chef du Département de la justice lui-même avocat?

Christian Schnyder
(Saint-Aubin-Sauges)

PLACE NUMA-DROZ Les piétons oubliés

Place Numa-Droz, en venant du port ou du centre-ville, les piétons doivent emprunter trois passages pour piétons gérés par des feux.

En arrivant sur la place Numa-Droz, encombrée de véhicules,

les pauvres piétons doivent se faufiler entre les voitures. Les personnes à mobilité réduite ou les mamans avec les poussettes sont obligées de contourner un peu plus loin les véhicules. Afin que les piétons puissent traverser la place en toute sécurité et ne pas se contorsionner entre les voitures, il suffirait dans un premier temps d'enlever une place de parc (une)! Il ne s'agit pas d'un projet à plusieurs millions.

En juin, les lignes blanches de parcage ont été repeintes sur toute la place...

Les villes font de gros efforts pour améliorer la vie des passants. Comment est-il possible de constater des aménagements aussi aberrants? J'ose espérer qu'un peu d'attention sera accordée envers les piétons dans un proche avenir.

Anne-Françoise Hänni
(Prez-vers-Noreaz)

RAPPEL

RÉSERVES La rédaction se réserve le droit de publier ou non, de titrer, d'illustrer ou de limiter le propos à l'essentiel.

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

LIMITES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR **ARCINFO**.CH

LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

Sans toit, ils vivent au camping

Pas facile de trouver un appartement quand on est étiqueté «services sociaux». Un couple de Neuchâtois a dû s'installer dans une caravane. Réactions.

Y mettre du sien

Ne pensez-vous pas qu'être «aux sociaux» est déjà très pénible moralement? Et ces personnes doivent en plus «végéter» dans une caravane! Pour moi il est scandaleux de laisser quelqu'un dans ces conditions. On sait qu'il y a de plus en plus de gens en difficulté, alors chacun devrait y mettre du sien – dans ce cas en particulier les gérances immobilières. (...)

petit oiseau

Pénurie manifeste

L'affaire de ces personnes prouve une pénurie d'appartements dans le canton. Et le rôle d'un Etat démocratique est justement de parer à une telle insuffisance afin de respecter la notion libérale de concurrence qui fait que l'offre doit être supérieure à la demande.

sursis

Pire que les réfugiés

En lisant cet article, je constate que nos autorités font davantage d'efforts pour trouver des solutions de logement aux réfugiés qu'aux ressortissants suisses. Paul et Paulette devraient aussi demander à l'Etat qu'on les loge dans un centre de requérants d'asile qui dispose du confort adéquat pour mener une vie décente.

exclusion

Système à revoir

Triste et lamentable. Le système social de notre pays «tout beau tout propre» est décidément à revoir en profondeur. (...)

fastkiki

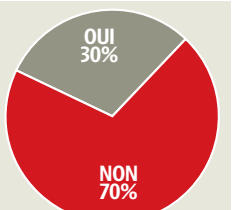
Aidez les Suisses!

Il y a davantage de Suisses pauvres à aider. (...)
Violence

LA
QUESTION
DE
SAMEDI

Peut-on gagner le Tour de France sans se doper?

Participation: 116 votes



INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA QUESTION DU JOUR

Est-il normal de toucher un chèque et de ne pas faire réparer sa voiture bosselée par la grêle?

Votez par SMS en envoyant DUO NORM OUI ou DUO NORM NON au numéro 363 (FR. 0,30 /SMS) ou sur le site www.arcinfo.ch



L'Italien Fabio Arosio égalise la tôle au moyen d'un petit marteau.



Les bosses sont redressées depuis l'intérieur du véhicule.



Les experts effectuent un véritable massage de la tôle endommagée.

VOITURES GRÊLÉES Plus de 12 000 véhicules neuchâtelois ont été endommagés le 20 juin. Comment les réparer rapidement? Les pros de la ventouse s'activent.

Les débosselleurs passent à l'action

LE CONTEXTE

Les chiffres, revus à la hausse, donnent le tournis: plus de 12 000 véhicules neuchâtelois ont été endommagés par la grêle le 20 juin, selon une estimation d'Axa Winterthur, qui assure 25% du parc automobile du canton. Assureurs et carrossiers s'organisent pour accélérer constats et réparations: ils convoquent les sinistrés à la chaîne dans des «drive-in» créés pour l'occasion. Dans ces lieux, le terme d'actualité est celui de débosselage. En quoi ça consiste? Explications.

VIRGINIE GIROUD (TEXTES)
DAVID MARCHON (PHOTOS)

Le brouhaha des carrosseries, ils ne connaissent pas. Plongés dans un silence surprenant, deux experts s'adonnent à un massage d'un genre particulier sur des voitures criblées d'impacts de grêlons. Leur profession: débosselleurs. Leur mission: redresser les trous et lisser les tôles au moyen de ventouses, de boules métalliques ou de minuscules marteaux.

Dans les locaux de la carrosserie Hago à Cortaillod, où la Zurich Assurance effectue des constats à la chaîne, la concentration est à son paroxysme. «Les débosselleurs, on ne les entend jamais parler. Ils ont besoin de calme pour exercer leur doigté. S'ils redressent trop violemment un trou, la peinture et la tôle peuvent s'abîmer. Les experts doivent donc masser délicatement



Michele Palmisano s'est spécialisé dans le débosselage des carrosseries. Il se déplace dans le monde entier, là où les orages de grêle sévissent. Avec de petites ventouses, il parvient à redresser certains trous.



« Ces experts sont payés à la bosse et en fonction de la grosseur des impacts. »

RETO GABRIEL CHEF DES EXPERTS EN VÉHICULES POUR LA ZURICH ASSURANCE

la carrosserie pour que la matière reprenne une certaine rigidité. Ils sont dotés d'un véritable don, c'est de l'artisanat! », s'enthousiasme Reto Gabriel, chef des experts en véhicules pour la Zurich Assurance.

Pas de peinture à refaire

La technique du débosselage s'est répandue en Europe à la fin

des années 1990, avec la multiplication des orages de grêle. Particularité: «Ce procédé permet d'éviter de devoir poncer la tôle puis repeindre toute la carrosserie. Il permet de contenir les coûts, donc de maîtriser les primes des assurés», explique Reto Gabriel.

«Et comme on ne touche pas à la peinture, c'est une technique plus écologique et plus rapide. Une voi-

ture grêlée peut être immobilisée pendant une journée pour le débosselage. Si l'on utilisait une technique traditionnelle, en refaisant la couleur, ça prendrait au minimum trois jours chez le carrossier.»

Mais le débosselage ne peut pas être pratiqué sur des véhicules lourdement endommagés. «De nombreuses voitures ayant subi la grêle sur le Littoral ouest devront passer en peinture», constate Reto Gabriel, qui évalue à 3000 le nombre de véhicules sinistrés signalés à la Zurich dans le canton de Neuchâtel. «Nous espérons terminer les constats fin septembre.»

Quant aux réparations, elles pourraient être agendées jusqu'à la fin de l'année, voire plus tard. «Les carrossiers ont mis la priorité sur les feux, les pare-brise et les lunettes arrière brisés. Pour le reste, les clients sont compréhensifs.»

Ils suivent la grêle dans le monde entier

Fabio Arosio et Michele Palmisano, les deux experts en débosselage appelés en renfort à Cortaillod, sont «payés à la bosse et en fonction de la grosseur des impacts», précise Reto Gabriel. Ils sont originaires d'Italie. Indépendants, ils se déplacent là où les orages de grêle sévissent.

«Je travaille dans le monde entier, en Europe, en Amérique du Sud, en Australie», raconte Michele Palmisano, sorte de travailleur nomade moderne. «J'ai prévu de rester dans la région trois mois environ.» Avant de poursuivre son chemin là où la nature se déchaînera. ◉

«Je prends l'argent sans faire les réparations!»

Dans les locaux de l'ancien Service des automobiles de Neuchâtel, des dizaines de conducteurs présentent leurs véhicules grêlés. C'est là que l'assureur Axa Winterthur a ouvert, hier, son «drive-in» destiné à accueillir chaque 30 minutes quatre voitures sinistrées, sur quatre pistes d'expertise côte à côte. Et cela probablement jusqu'en septembre.

«En une demi-heure, nos experts estiment le coût des réparations au centime près. Le client peut repartir avec un devis qu'il présentera à son carrossier. Ou encaisser directement ce montant, s'il choisit de ne pas faire réparer son véhicule», explique Philippe

Magne, agent général d'Axa Winterthur pour le canton de Neuchâtel.

La majorité des assureurs procèdent de la même façon, estimant que les clients ont le droit d'être indemnisés pour la perte de valeur de leur véhicule. Et cela même s'ils renoncent à toute réparation. Jugés non responsables de ces dégâts naturels, ils ne subiront pas non plus de hausse de prime.

Axa Winterthur, premier assureur automobile dans le canton, évalue à plus de 2500 le nombre de sinistrés neuchâtelois parmi ses assurés. En moyenne, la facture s'élève entre 2000 et 10 000 francs par véhicule.

Christophe Blanc, spécialiste venu de Fribourg, entame l'expertise d'une voiture estimée à 7000 francs. Scrupuleusement, il compte le nombre d'impacts de grêlons. Plus de 200 sur le toit. «Là, ce n'est pas un dommage de grêle mais un coup de porte», repère l'expert. «A 125 francs de l'heure, j'arrive à 3688 francs de dégâts pour ce véhicule», conclut-il. Pour la propriétaire de la voiture, le choix est vite fait: «Je prends l'argent sans effectuer les réparations. Je n'ai pas de chance avec cette voiture. J'ai sans arrêt des pépins. Je ne la revendrai pas. Je préfère la rouler jusqu'au bout dans cet état. Finalement, ce n'est que de la cosmétique!» ◉

RIEN AVANT SEPTEMBRE

Certains sinistrés devront faire preuve de patience: «Mon assureur m'a dit que les Neuchâtelois devaient attendre jusqu'en septembre pour le constat de leur véhicule! J'avais prévu de vendre ma voiture. Ce sera impossible tant qu'elle ne sera pas réparée», témoigne cette assurée de Generali.

La compagnie, qui compte 1000 sinistrés dans le canton de Neuchâtel, a ouvert hier un drive-in à Genève. Mais confirme que celui de Neuchâtel (Hauteville) ne sera pas mis sur pied avant le 2 septembre, en raison de la disponibilité du personnel et des experts. ◉



Erich Studach, expert chez Axa Winterthur, compte les impacts.



Le Chef du service des sports de la ville, Monsieur Alexandre Houlmann, a eu l'honneur d'effectuer la première opération sur le nouveau bancomat Raiffeisen des Mélèzes.

Nouveau bancomat devant la patinoire des Mélèzes

La Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises a le plaisir de mettre à votre disposition un nouveau bancomat. Vous pouvez y retirer des CHF et EUR 24 heures sur 24 et de nombreuses places de parc sont disponibles.

4 «Smartbox» à gagner! Une transaction par semaine effectuée sur ce nouveau bancomat en juillet sera tirée au sort. Nous vous attendons nombreux!

La Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises vous souhaite un bel été!

Banque Raiffeisen des Montagnes Neuchâteloises
Avenue Léopold-Robert 11 - 2300 La Chaux-de-Fonds
Tél.: 032 910 52 00
www.raiffeisen.ch/montagnes-neuchatoises

RAIFFEISEN

AVIS OFFICIEL



VILLE DU LOCLE

DÉVIATION DE CIRCULATION

A l'occasion de la fête des Promotions, la circulation sera déviée:

**du mercredi 3 juillet 2013 à 19h30
au dimanche 7 juillet 2013 à 18h00**

- pour le transit Est par les rues: Hôtel-de-Ville - Jehan-Droz - Envers - Chapelle - Marais - Girardet

- pour le transit Ouest par les rues: Girardet - Marais - Chapelle - Envers - Jehan-Droz - France.

Les usagers de la route voudront bien se conformer à la signalisation mise en place à cette occasion ainsi qu'aux ordres de la police et de ses auxiliaires.

Dans les cas d'entrave au trafic ou de stationnement compromettant gravement la sécurité, les véhicules seront évacués et mis en **fourrière aux frais des contrevenants**. Les conducteurs en infraction seront verbalisés conformément à la législation en vigueur.

DIRECTION DE POLICE

IMMOBILIER

À VENDRE

A vendre à La Chaux-de-Fonds IMMEUBLE

Particulier vend à La Chaux-de-Fonds immeuble centre-ville comprenant: 4 appartements, surfaces commerciales avec vitrines, parkings intérieurs.

Ecrire sous chiffre T 132-261245, à Publicitas S.A., case postale 0048, 1752 Villars-s/Glâne 1

L'Impartial Bulletin de changement d'adresse sur Vous déménagez? www.arcinfo.ch rubrique abonnés

À LOUER

A LOUER	
<p>GHB GÉRANCE S. à r.l.</p> <p>La Chaux-de-Fonds Bois-Noir</p> <p>Appart. refait à neuf 3 pièces</p> <p>Cuisine agencée ouverte sur salon, entrée indépendante, balcon, 2 chambres, salle de bains et ascenseur.</p> <p>Libre de suite</p> <p>Loyer: Fr. 950.- + charges</p>	<p>La Chaux-de-Fonds Arc-en-Ciel</p> <p>Appart. refait à neuf 4 pièces</p> <p>Cuisine agencée, salon, balcon, 3 chambres, hall, salle de bain, cave.</p> <p>Libre de suite</p> <p>Loyer: Fr. 1000.- + charges</p>
<p>La Chaux-de-Fonds Bois-Noir</p> <p>6 pièces</p> <p>Cuisine agencée, salon, balcon, 5 chambres, 2 salles de bains, cave et ascenseur.</p> <p>Libre de suite</p> <p>Loyer: Fr. 1'300.- + charges</p>	<p>Le Locle Erogès-Dessus</p> <p>4,5 pièces</p> <p>Appart. au rez-de-chaussée Cuisine agencée neuve ouverte sur salon, balcon, 3 chambres, salle de bains, wc séparé, cave.</p> <p>Libre de suite</p> <p>Loyer: Fr. 890.- + charges</p>

GHB Gérance S.à.r.l.
www.gbh-gerance.ch
Patinage 4a - 2114 Fleurier
Tél. 032 861 25 56 - Fax 032 861 12 75

DIVERS



AVIS

Lignes Les Bois - Saignelégier et Porrentruy - Bonfol: remplacement de trains par des bus

En raison de travaux, tous les trains entre **Les Bois** et **Saignelégier** sont remplacés par des bus les nuits des 17/18, 18/19, 19/20, 20/21, 24/25, 25/26, 26/27, 27/28 juin, 1^{er}/2, 2/3, 3/4 et 4/5 juillet **dès 22h**. Les haltes ferroviaires du **Creux-des-Biches**, du **Boéchet** et des **Embois** ne sont pas desservies, merci d'attendre le bus au bord de la route principale.

Sur le tronçon **Porrentruy-Bonfol**, les trains sont supprimés et remplacés par un service de bus **dès 21h30 du 16 au 20 juin inclus**. L'exploitation ferroviaire revenant normale dès le lendemain matin au premier train. Veuillez attendre les bus devant les gares de Bonfol, Vendincourt et Alle. A Porrentruy, ils partiront depuis la gare postale.

Nous mettrons tout en œuvre pour limiter les nuisances et remercions d'ores et déjà les voyageurs pour leur compréhension.

Le train rouge qui bouge!

Chemins de fer du Jura les-cj.ch

ECOLE MODERNE

Bilingue & Plus Sàrl

Depuis 50 ans au service de l'éducation!

Ecole secondaire privée

8^{ème} HarmoS

sans épreuves cantonales

9^{ème} HarmoS

10^{ème} HarmoS

11^{ème} HarmoS

sections Moderne & Maturité

Pour toutes questions l'Ecole Moderne se tient à votre disposition.

Contact: 032 724 15 15 ou 079 912 99 25
www.ecole-moderne.ch



«Le Train à vapeur des Franches-Montagnes» circule en été... mais ne tardez pas!

20, 21, 27, 28 et 31/7 - 1^{er}, 6, 7, 24, 25 et 31/8 - 1^{er}, 14 et 15/9:
Départ à 11h25 ou 13h30, retour vers 16h30.
Certains trains avec repas dans la voiture-restaurant (places limitées, à réserver).

20, 21, 27, 28 et 31/7 1^{er}, 6, 7, 24, et 31/8 - 14 et 15/9:
Combiné avec l'attaque du train!

Carte journalière train à vapeur et réseau CJ:	Journée	Après-midi
Abt ½ et AG	CHF 36.00	CHF 26.00
Adulte	CHF 41.00	CHF 31.00
Enfants 6-16 ans	CHF 21.00	CHF 16.00

Repas non obligatoire: dès CHF 25.- (dès CHF 12.50 jusqu'à 10 ans)

Réservez déjà maintenant, certains trains sont presque déjà complets! Toutes les infos sur notre site internet.

NOUVEAU: pour la 1^{ère} fois, circulation les 21.9 et 9.10 du «train des Horlogers»!

Service marketing
11, rue de la Gare / cp 357
CH-2350 Saignelégier
Tél.: +41 (0)32 952 42 90
promotion@les-cj.ch

Chemins de fer du Jura les-cj.ch



ISA body wear
Daniel-JeanRichard 15
2400 LE LOCLE
Tél. 032 931 17 20
FRUTIGER CONFECTION
Fermé le mercredi après-midi
Ouvert le samedi après-midi
"mode de vie..."
www.frutiger-confection.ch

FUST Et ça fonctionne.

Service intégral avec garantie de satisfaction

- Garantie petit prix de 5 jours
- Droit d'échange de 30 jours
- Service rapide d'installation et de livraison
- Prolongations de garantie
- Louez au lieu d'acheter
- Service de réparations rapide
- Testez avant d'acheter
- Nous n'avons pas le produit, pas de souci
- Analyse compétente du besoin et excellent conseil
- Tous les appareils en comparaison directe

Infos et adresses:
0848 559 111
ou www.fust.ch

Offres top de Bauknecht!

seul. **999.-**
au lieu de 1999.-
-50%

A++

seul. **1399.-**
au lieu de 2599.-
Economisez 1200.-

A-40%

Prix du set seul. 1999.-
au lieu de 4598.-
-56%

seul. **599.-**
au lieu de 999.-
Economisez 40%

A+

seul. **999.-**
au lieu de 1799.-
Economisez 800.-

A+

seul. **799.-**
au lieu de 1599.-
Economisez 42%

A+

H/L/P: 139 x 60 x 63 cm

Lave-linge
Bauknecht WAE 7722
• Capacité: 7 kg • Vous économisez du temps et de l'énergie avec commande par capteur de la charge • Label UE: A++B No art. 126229

Séchoir
Bauknecht TRWP 7650
• Economise du temps et de l'énergie
• Affichage du déroulement du programme • Evacuation directe possible de l'eau de condensation No art. 126053

Lave-linge
Bauknecht WA 5345
• La grande ouverture de porte simplifie le lavage quotidien • Fini le lavage à la main grâce au programme spécial-main • Label UE A+C No art. 126208

Lave-vaisselle encastrable
Bauknecht GSU 5545
• Programme verres pour verres brillants • Economique, avec seul. 11 litres de consommation d'eau No art. 126426

Congélateur
Bauknecht GKEA 2551 Optima
• Contenance 170 litres
• Durée de stockage très élevée de 33 h en cas de coupure de courant No art. 123557

PAS REÇU VOTRE JOURNAL?

DITES-LE NOUS

En nous signalant cet incident avant 11h00, nous vous rapportons votre journal dans votre boîte aux lettres jusqu'à 12h30.

Nous recevons vos appels dès 7h30 au 032 910 20 20

Cette prestation est disponible du lundi au vendredi pour tous les abonnés distribués par porteur.

www.arcinfo.ch

L'Impartial
LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

RESSOURCES D'EAU Le saviez-vous? Les sources de l'Areuse désaltèrent plus de 110 000 Neuchâtelois, grâce à deux aqueducs construits il y a plus de 125 ans. Le lac reste peu pompé. Tour d'horizon.

Votre eau du robinet, d'où vient-elle?

LE CONTEXTE

Le débat sur le forage exploratoire que souhaite réaliser Celtique à Noiraigue a mis en évidence un chiffre impressionnant: plus de 110 000 Neuchâtelois, sur une population de 175 000 habitants, boivent l'eau provenant de sources, de puits et de captages de la région de Champ-du-Moulin. Même les Loclois ou les habitants du Val-de-Ruz boivent l'eau des gorges de l'Areuse, en tous cas comme eau d'appoint. Et votre eau, vous savez d'où elle vient?

FRANÇOISE KUENZI

Pourquoi les habitants de Bôle ne boivent-ils pas la même eau que ceux de Colombier? Les Neuchâtelois utilisent-ils l'eau du lac? A Val-de-Ruz, le Sivamo n'est-il qu'une conduite de secours? Et lorsqu'on parle de l'Areuse, boit-on l'eau de la rivière ou seulement de ses sources? Pour répondre à toutes ces questions, nous avons réuni trois spécialistes neuchâtelois de l'eau: Roland Stettler, ancien chimiste des eaux de la Ville de Neuchâtel, Pierre-Olivier Aragno, délégué à l'environnement de la même ville, et Steve Gobert, responsable production énergie de Viteos, basé à l'usine des Moyats, centre névralgique de l'alimentation en eau de La Chaux-de-Fonds. Ils nous ont fait découvrir, à Champ-du-Moulin, le château d'eau du canton.

LE CHÂTEAU D'EAU

Le Val-de-Travers contient le plus important des trois bassins hydrogéologiques du canton de Neuchâtel. Il est pour l'essentiel souterrain: on trouve une multitude de fissures et de grottes karstiques, par lesquelles transite la plus grande partie des eaux d'écoulement. Et les très nombreuses sources des gorges de l'Areuse, situées en aval de Noiraigue et qui convergent sur les deux rives de Champ-du-Moulin, ne tarissent jamais. Les usines des Moyats et de Combe-Garrot sont au cœur d'un vaste réseau d'adduction: une trentaine de sources et de puits alimentent les deux grands aqueducs reliant Champ-du-Moulin à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, utilisés depuis 126 ans. Les puits permettent de pomper l'eau dans les alluvions qui for-

LES RÉSEAUX D'ALIMENTATION EN EAU DE BOISSON DU CANTON



ment le lit de la rivière et de nombreuses sources sont captées, dont deux sont prélevées au cœur de la montagne, sur 700 et 350 m de long.

LES AQUEDUCS

Les deux aqueducs ont été construits entre 1886 et 1887 (lire ci-dessous). Celui de Neuchâtel (13 km) utilise la gravité pour «descendre» jusqu'au chef-lieu, alors que l'eau de La Chaux-de-Fonds est propulsée à plus de 1100 m d'altitude grâce à l'énergie produite par turbinage à l'usine des Moyats avant d'être envoyée dans un aqueduc de 20 km à travers la vallée de La Sagne.

AU PASSAGE

Ces aqueducs souterrains, exploités par Viteos, n'alimentent pas que les deux grandes villes, mais également une ribambelle de villages sur leur chemin, comme Peseux ou Corcelles pour l'aqueduc de Neuchâtel, et Brot-Plamboz ou la Corbatière pour celui de La Chaux-de-Fonds. Aujourd'hui, plus de 20 communes consomment directement l'eau des gorges de l'Areuse. D'autres, ayant leurs propres ressources en eau, comme La Sagne ou Colombier, peuvent aussi bénéficier, en appoint, de cette eau valloisienne,

VOUS CONSOMMEZ 200 LITRES PAR JOUR

Les ménages neuchâtelois consommaient 200 litres d'eau par jour et par habitant en 2010 (moyenne suisse: 160 litres), dont 30% pour l'eau des WC et 20% pour les bains et douches. Une quantité impressionnante? En fait, pas tant que ça: la consommation a fortement reculé depuis 1996, de pas loin de 20% selon les estimations. Principale économie? L'utilisation de douches plutôt que de bains. Par contre, le lavage du linge utilise davantage d'eau. L'eau de boisson représente, et c'est stable, deux litres par habitant et par jour.

grâce à des interconnexions aujourd'hui indispensables.

ET LE LAC?

Contrairement au reste de la Suisse, où les eaux de surface (lacs et rivières) représentent 20% de l'eau de boisson, le canton de Neuchâtel ne puise pas énormément dans son lac: 8% des besoins totaux, un taux qui peut augmenter si les années sont très sèches. Les habitants de la ville de Neuchâtel boivent, eux, entre 15 et 20% d'eau du lac, mais seulement 4% en 2007, année très pluvieuse, ou au contraire 37% en 2010, année sèche. C'est en 1947 que fut mise en service la station de pompage de Champ-Bougin, à l'entrée ouest de Neuchâtel, qui a été agrandie et modernisée en 1967: l'augmentation de la population et des besoins industriels en hausse rendirent indispensable l'apport du lac.

soit utilise l'eau du lac pompée à Champ-Bougin. Les habitants du Val-de-Ruz boivent donc aussi, parfois, de l'eau valloisienne. Par contre, depuis la réalisation du Sivamo, les Chaux-de-Fonniers ne boivent plus l'eau de l'Areuse (la rivière) qui était parfois pompée lorsque les sources étaient utilisées à leur maximum.

CHLORE & CO

Le principal traitement des eaux neuchâteloises est une désinfection au chlore. Il s'agit de plus en plus souvent de chlore produit sur place par électrolyse de sel de cuisine. On peut ainsi introduire dans l'eau et sans danger, à divers endroits, de plus petites quantités de chlore, et non plus uniquement à l'entrée du réseau. Autres traitements utilisés: la désinfection par rayonnement ultraviolet ou par l'ozone. A noter que l'eau des sources de l'Areuse est nettement moins traitée que l'eau du lac, où la station de Champ-Bougin doit non seulement désinfecter l'eau, mais aussi éliminer les matières organiques et le plancton.

(*) «L'eau dans le canton de Neuchâtel du 19e au 21e siècle», par Roland Stettler, 2012, éditions SNSN (Société neuchâteloise des sciences naturelles).

Au début, la typhoïde

C'est une épidémie de typhoïde, qui toucha 800 personnes à Neuchâtel en 1882, qui obligea les autorités de la ville à trouver de nouvelles ressources d'eau potable: l'eau du Seyon que buvaient alors les Neuchâtelois était contaminée par des matières fécales. En même temps, à La Chaux-de-Fonds, le souvenir de l'incendie de 1794 était encore dans les mémoires. La population augmentant, il devint urgent de trouver de nouvelles solutions. D'où l'idée de l'ingénieur Guillaume Ritter d'exploiter pour La Chaux-de-Fonds les sources de la rive gauche du vallon de Champ-du-Moulin, et pour Neuchâtel celles de la rive droite, en construisant deux aqueducs. Mais lui-même ne réalisa que celui de La Chaux-de-Fonds: Neuchâtel ne faisait plus confiance à son spécialiste des eaux depuis l'épidémie de typhoïde. Les travaux furent confiés à l'ingénieur Hartmann... ●

Elles sont presque autonomes

Saint-Aubin et Bevaix. Ces deux communes sont alimentées par des eaux souterraines issues de la Montagne de Boudry et prélevées au moyen de «trois puits artificiels, les plus profonds du canton», indique Roland Stettler dans son ouvrage «L'eau dans le canton de Neuchâtel» (*). Le puits du Pontet, à Saint-Aubin, descend ainsi à 385 mètres de profondeur! Ces deux communes peuvent se donner mutuellement de l'eau de secours.

Le Landeron. Le Landeron est alimenté par des ressources locales: les sources de la Baume et le puits d'une nappe phréatique. Il est aussi relié à

une alimentation d'appoint et de secours depuis Cerlier (Erlach).

Colombier et Boudry. Ces deux communes tirent leur eau de sources locales et d'un puits de la plaine d'Areuse. L'aqueduc de Neuchâtel fournit cependant une eau d'appoint. Bôle et Auvornier sont quant à eux sur l'aqueduc.

Val-de-Travers. Un service des eaux exploite les eaux des sources de l'Areuse en amont de Noiraigue, de nappes phréatiques et de sources locales très abondantes. ●

ROUTES

Tunnels fermés la semaine prochaine

La H20 sera fermée à la circulation du lundi 8 juillet à 20h au vendredi 12 juillet à 18h, communique le Service des ponts et chaussées. Les tunnels sous La Vue-des-Alpes seront interdits à toute circulation, de jour comme de nuit, entre la demi-jonction de Boudevilliers et le giratoire du Bas-du-Reymond. Le trafic sera dévié par le col de La Vue-des-Alpes (RC 1320). Cette fermeture est nécessaire pour procéder aux travaux annuels d'entretien routier et électromécanique. Ils sont planifiés en période de vacances afin de réduire au maximum les désagréments pour les pendulaires.

Il s'agira de nettoyer les conduites, rigoles, drains, et de réviser toutes les installations. Il y a aussi des parois rocheuses à purger, des talus à faucher et des arbres à tailler. Plus de 50 personnes seront à l'œuvre. ● RÉD

POLITIQUE

Le Parti bourgeois-démocratique se réorganise

Lors de son assemblée générale la semaine dernière, le Parti bourgeois-démocratique (PBD) s'est doté d'une organisation calquée sur les districts. Une section Montagnes neuchâteloises regroupant les districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds et dirigée par Brigitte Storrer Chatelard (La Chaux-de-Fonds) a été créée. Les sections du district du Val-de-Ruz, dirigée par Philippe Crelier et Antoine Barizzi, du district de Boudry, dirigée par MM. Nicolas Jaquet, Etienne Wegmüller et Angel Casillas (Cortailod) ainsi que du district de Neuchâtel, dirigée par MM. Steven Bill, Xavier Grobéty et Raphaël Geiser (Entre-deux-Lacs), voient également le jour. ● RÉD

CPLN

Tablettes numériques pour les cuistots

Dès la prochaine rentrée scolaire, les apprentis cuisiniers de l'École des arts et métiers du Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) utiliseront des tablettes numériques comme support principal de leurs cours. Cette expérience, menée sur trois ans, permettra d'évaluer l'apport de ce nouvel outil sur l'ensemble de l'apprentissage. ● RÉD

CONFÉDÉRATION

Plan directeur cantonal approuvé

Le canton de Neuchâtel se réjouit de disposer désormais d'une planification territoriale générale validée par la Confédération. Le Conseil fédéral a approuvé la semaine dernière le plan directeur cantonal, adopté en juin 2011. «La vision stratégique proposée par le projet de territoire a été saluée par la Confédération», note le canton. ● RÉD

6 RÉGION

LA CHAUX-DE-FONDS Le point sur le projet de nouvelle piscine aux Mèlèzes.

Des «piscinistes» analysent les options avant consultation

ROBERT NUSSBAUM

«Aujourd'hui, aucune décision définitive n'est prise, en terme de bassin couvert, ouvert, de lignes d'eau, etc.», a posé le conseiller communal responsable des Sports Jean-Pierre Veya. C'était hier lors d'une conférence de presse à la piscine des Mèlèzes de La Chaux-de-Fonds. Il faisait d'abord le point sur la large réflexion lancée sur le gros projet de réhabilitation du site (lire également nos éditions du 8 mars dernier et du 30 juin 2012).

Première nouvelle: la demande de crédit d'étude au Conseil général devrait être pour le début de l'année prochaine. Elle était prévue avant ou juste après l'été. Raison du retard? «C'est un dossier très complexe, en particulier d'un point de vue technique et financier, cela prend du temps», répond Jean-Pierre Veya. Pour plancher sur la question, le Conseil communal a nommé un comité de pilotage interservices et demandé une pré-analyse à deux bureaux spécialisés, l'un français, l'autre allemand. Ce sont des «piscinistes», auteurs déjà d'une cinquantaine de projets d'envergure, dit-on.

Ces «piscinistes» rendront leur copie à fin juillet avec plusieurs scénarios, a-t-on appris hier. Juste à temps pour que le nouveau chargé des projets participatifs de la Ville Dino Belometti (un poste créé au début de l'année) lance une enquête publique. «Sur ce point, nous souhaitons vraiment associer la population», dit encore Jean-Pierre Veya. Pour les écoles et les clubs, c'est assez facile, pour les usagers de la piscine, c'est déjà plus dur, et encore plus pour ceux qui ne le sont pas mais pourraient le devenir avec un complexe à ciel ouvert et couvert ouvert 11 mois par an.

A partir du 3 août les mercredis et week-ends, Dino Belometti et ses troupes seront aux Mèlèzes pour mener l'enquête. Ils seront aussi dans les centres commerciaux et sur internet. Objectif: réaliser au moins 2500 interviews sur ce que les Chaux-de-Fonniers veulent comme nouvelle piscine. ●



Petit constat hier de l'état des installations de la piscine des Mèlèzes. Même le plongeur, toujours élégant, marque des signes d'usure qui menace à terme sa stabilité. DAVID MARCHON



Les bassins sont hors normes.



Il n'est pas rare que l'on se blesse les pieds à cause des dalles disjointes.

À LA PISCINE DES MÉLÈZES TOUT VA TRÈS BIEN, MADAME LA MARQUISE

Le Service des sports a fait faire aux journalistes le tour des installations des Mèlèzes. Pour montrer qu'elles se font vieilles, même si le cadre reste magnifique. «On est au bout d'un peu tout», a résumé son chef Alexandre Houmann. Exemples. **Cabines:** on a dû mettre des étais et des traverses en urgence. **Vestiaires:** Communs à la piscine et à la patinoire, le manque d'hygiène y est flagrant. Y cohabitent parfois les lames des hockeyeurs et les doigts de pied des nageurs. **Pédiluves** (les carrés douches et bains de pied d'accès aux bassins): on y prend sa douche à 8-10°. Tonique, mais beaucoup les évitent, d'où problème

d'hygiène dans les bassins. **Plages:** on se coupe régulièrement les pieds sur les dalles disjointes. **Filtration:** système hors normes par manque de filtration de l'urée (pas seulement le pipi mais aussi les produits de beauté et huiles solaires), 300 000 fr. au bas mot. **Etanchéité:** le dernier revêtement des bassins date de 1987. Pour limiter les fuites, on colle des patches. **Toboggan:** il date de 1988. **Bassins:** la non-séparation entre la fosse de plongeur, les lignes de nage et le petit bassin est totalement hors normes. **Accès:** pas adapté aux personnes à mobilité réduite. C'est tout? Non, mais faute de place...

TROIS QUESTIONS À...



JEAN-PIERRE VEYA
CONSEILLER COMMUNAL
EN CHARGE DES SPORTS

«Toutes les options sont ouvertes»

Vous n'avez pas parlé ce matin de l'option d'une piscine décapotable évoquée précédemment. Pourquoi?

Toutes les options sont ouvertes, y compris celle-ci. Nous avons toujours dit que c'était une idée dont il fallait vérifier la faisabilité technique. Décapotable comme vous dites ou construction d'un bassin couvert et un autre ouvert: nous attendons maintenant les analyses financières et de faisabilité des professionnels que nous avons mandatés.

On peut reposer la question qui tue: pourquoi ne pas revenir à une piscine commune avec Le Locle?

Je rappelle que le site du Crêt-du-Locle est principalement réservé à un usage industriel. Mais il y a d'autres raisons qui nous ont fait

abandonner cette idée. Nous ne sommes absolument pas maîtres des terrains dans cette zone, ce qui nous conduirait à des années de procédures. Par ailleurs, elle n'est pas équipée, ce qui renchérirait le projet de 50 à 60%. Enfin, le canton nous demande de geler les projets dans cette région tant que le contournement par la H20 n'est pas fait. Nous n'avons pas le temps d'attendre.

Que dites-vous à ceux qui tiennent à nager en plein air sur ce site royal?

Peut-être que le projet idéal est un bassin couvert et un ouvert. Question espace, c'est jouable. Question coûts, il faudra voir. Ce qui n'empêcherait pas de réaliser le double projet par étapes. Encore une fois, nous attendons les résultats des premières analyses.

CHÂTEAU DE NEUCHÂTEL

Gisèle Ory et Claude Nicati immortalisés

Cinq conseillers d'Etat, hier en fin d'après-midi, au château de Neuchâtel. Il n'y a là rien d'original, sinon que quatre d'entre eux ne sont plus en fonction: Gisèle Ory et Claude Nicati ont pris part au vernissage de leurs portraits, désormais accrochés dans la salle des Chevaliers. Philippe Gnaegi et Thierry Grosjean étaient également de la partie à l'occasion de cette cérémonie bon enfant qui marque à sa façon la continuité de la république. Le portrait du premier nommé sera accroché cet automne. Le second, après avoir renoncé dans un premier temps à son portrait, reviendra peut-être sur sa décision.

Le cinquième ministre est en fonction et préside le nouveau gouvernement: «Quelle que soit la manière dont les choses se sont déroulées», a déclaré Laurent Kurth, «il est normal que la République rende hommage à ceux qui se sont engagés de manière intense et sincère en faveur de la collectivité.»

Gisèle Ory et Claude Nicati ont suivi une tendance de plus en plus marquée en optant non pas pour une peinture, mais pour un portrait photographique. L'ancienne cheffe de la Santé et des Affaires sociales a fait appel à Eveline Perroud, de La Chaux-de-Fonds. Quant à l'ancien patron de la Gestion du ter-

ritoire, il a choisi Pierre-William Henry, dont l'atelier se trouve à Neuchâtel (en précisant que le cliché a été pris à La Chaux-de-Fonds).

Le premier portrait de conseiller d'Etat date est celui d'André Sandoz, qui a quitté le gouvernement en 1960. La salle des Chevaliers abrite la quinzaine des portraits les plus récents (en l'occurrence depuis Pierre Dubois). Ils quittent l'endroit au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux portraits et sont accrochés en d'autres salles du château. Un budget de 6000 francs est mis à la disposition de tout ancien ministre pour la réalisation de son portrait. L'œuvre devient ensuite propriété de l'Etat.

Le portrait de Philippe Gnaegi sera donc accroché ultérieurement, de même, peut-être, que celui de Thierry Grosjean.

Un autre portrait est attendu: celui de Frédéric Hainard, contraint à démissionner après une année et demie d'activité. «Les choses avancent», nous a indiqué hier l'ancien conseiller d'Etat, qui avait l'intention de commander un portrait à un étudiant de l'Ecole d'art de La Chaux-de-Fonds. Frédéric Hainard avait annoncé vouloir payer cet étudiant de sa poche et utiliser les 6000 francs alloués par l'Etat pour créer une bourse pour des étudiants. ● PHO



Claude Nicati et Gisèle Ory ont suivi la tendance actuelle vers le portrait photographique. DAVID MARCHON

LE LOCLE

Accueil dodo aux Promos

L'accueil dodo est reconduit aux Promos du Locle ce week-end, comme depuis de longues années. Un changement au programme: exceptionnellement, il est démenagé au Cellier, rue du Crêt-Vaillant 28, la Maison de paroisse étant réservée pour d'autres activités. Un parcours balisé sera mis en place.

Sinon, la formule reste la même. On propose aux festivaliers «fatigués» une vingtaine de matelas, un accueil sympa (et sans faire la morale, même si de la documentation sur l'abus de boissons alcoolisées est à disposition, à la demande). Les horaires sont toujours de 2h à 10h du matin, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Il y a en permanence plu-

sieurs bénévoles, une infirmière et un intervenant en dépendances de la Croix-Bleue neuchâteloise.

Cela arrive aussi que des gens viennent juste s'asseoir au calme un petit moment, boire un café tranquillement, avant de retourner à la fête.

Cet accueil dodo, qui évite le cas échéant qu'on se retrouve à l'hôpital, répond bien à un besoin. Ainsi l'an dernier, il n'y avait plus un matelas de libre la nuit de vendredi à samedi.

Comme d'habitude, l'accueil dodo, sous l'égide de la Croix-Bleue, collabore avec les samaritains du Locle, qui proposent pour leur part un accueil bobo de 18h à 2h. Leur caravane se trouve en face du temple. ● LD

LA CHAUX-DU-MILIEU Les parents qui s'opposaient au transfert de jeunes élèves à La Brévine ont été entendus par les autorités. Tous les enfants resteront scolarisés dans leur commune.

Les écoliers resteront dans leur village

SYLVIE BALMER

«On est soulagés!» Les parents qui s'opposaient au transfert de jeunes écoliers chauliers à La Brévine (notre édition du 26 juin) ont eu gain de cause.

«Nous avons eu un rendez-vous avec les autorités le jour-même de la parution de l'article. C'est en présence de trois conseillers communaux, ainsi que du président du conseil de direction du Locle, Denis Jubin, que les membres du comité

« Cette situation n'est pas pérenne, on doit remettre l'ouvrage sur le métier chaque année. »

JEAN-PAUL WETTSTEIN
CONSEILLER COMMUNAL LOCLOIS



Les écoliers chauliers et bréviniers resteront scolarisés dans leurs villages respectifs. RICHARD LEUENBERGER

et les parents des 5e année Harmos se sont retrouvés pour écouter la nouvelle proposition... qui nous a comblés! Les autorités sont allées au-delà de nos espérances!», a confié Hervé Zbinden, parent d'élèves et membre du Comité pour le maintien d'un établissement scolaire à La Chaux-du-Milieu.

Le comité avait été créé le mois dernier, après que les parents aient été avertis que les élèves chauliers de 5e année, soit âgés de 8 ans, poursuivraient leur sco-

larité au collège de La Brévine dès la rentrée prochaine.

Déplorant les kilomètres avalés par les petits, et soucieux de l'avenir de l'école à La Chaux-du-Milieu, ils avaient lancé une pétition demandant d'annuler la décision, pétition qui recueillait plus de 400 signatures en quelques jours. «C'est avec un grand soulagement que nous avons appris la nouvelle répartition des classes pour la rentrée d'août 2013 avec la création d'une troisième classe. Non seulement, les 5e année ne partiront pas

à La Brévine, mais les écoliers de 6e année qui y avaient suivi leur scolarité cette année, seront de retour à La Chaux-du-Milieu dès la rentrée prochaine. Nous aurons donc au collège les classes 1-2, 3-4, 5-6. Nous sommes particulièrement satisfaits de cette décision, d'autant que La Brévine conserve également tous leurs degrés. Notre initiative était donc justifiée et nous remercions les autorités politiques et scolaires pour leur écoute et leur compréhension», ont-ils fait savoir.

Les autorités ont en effet em-

poigné le dossier très rapidement. «En fin d'année scolaire, l'ambiance est rarement à la sérénité. Les changements d'établissements ne sont pas toujours bien vécus par les parents», a expliqué Jean-Claude Wettstein, conseiller communal loclois en charge de l'Instruction publique. «Le cas présent a donné lieu à de nombreuses séances, entre les autorités et les conseils communaux des villages. Pour satisfaire les parents et maintenir les écoliers à La Chaux-du-Milieu, nous avons fina-

lement renoncé à créer des classes à un seul niveau, ce qui est pédagogiquement plus idéal. Mais l'idée était d'apaiser les esprits. Ce que le Conseil communal de La Brévine a bien compris.»

Les enfants bréviniers resteront eux aussi dans leur village, où une classe a été supprimée. Là aussi, les classes seront à deux niveaux. «Il n'y a pas de miracle. Mais la solution n'est pas pérenne. Suivant l'évolution des effectifs, on doit remettre l'ouvrage sur le métier chaque année», a-t-il prévenu. ○

FACEBOOK Neuchâtel fait le buzz

Une mystérieuse communauté (ou plutôt une seule femme selon nos informations) est née sur Facebook dimanche. Elle se propose de recenser, avec humour, les phrases que l'on entendra jamais dans la bouche des Neuchâtelois. «Le Fun'ambule, un transport économique et toujours en marche.»

N'importe quel Neuchâtelois s'étranglerait de rire en lisant cela, et pas une minute il ne lui viendrait à l'idée de prononcer une ineptie pareille. On pourrait dire que cela fait partie de «Ce qu'un Neuchâtelois ne dit pas». C'est sous cette appellation qu'est apparue dimanche, cette nouvelle page affichant ironiquement quelques originalités du canton.

Outre le funiculaire, la fermeture des magasins le lundi matin, le prix du parking de la place Pury, les échecs de Xamax et de Young sprinters sont autant d'occasions d'égratigner l'image de la région. Avec bienveillance évidemment.

En 24 heures d'existence, le groupe a pris une belle ampleur. Hier soir, il comptait déjà près de 2300 membres. Qui sont invités à participer. Ils peuvent commenter les posts ou en proposer de nouveaux. Ainsi, Philippe C. dresse une liste de ce qui fait un Neuchâtelois: «Quand pour toi le haut et le bas ne sont pas énoncés pour des habits mais pour la séparation Neuch - la Tchaux», dit-il notamment. Mikael S. se félicite, lui, de payer «vraiment peu d'impôt et de bénéficier d'un service public de qualité». ○ GVE

BOUDRY Les Romains au Musée de l'Areuse

Le château de Colombier abrite des trésors méconnus. La conservatrice Hélène Mock viendra demain, à 20 heures, au Musée de l'Areuse pour dévoiler ces trésors, tout en rappelant le passé romain du lieu, matérialisé notamment par ses fondations. Hélène Mock montrera aussi les défis qu'elle doit affronter pour promouvoir le château, où Rousseau aimait à se rendre.

Après la conférence, une verrière sera offerte. Entrée libre. ○

COMM-RÉD

LA CHAUX-DE-FONDS Après la pluie, le beau temps. Ce qui a donné des idées...

Minicortèges des Promos non officiels



A la Citadelle, rassemblement avant le départ. ROBERT NUSSBAUM

Le cortège des Promos de La Chaux-de-Fonds est tombé à l'eau samedi, comme on l'a vu. Au grand dam du public, et des 3000 enfants qui devaient défilé, aussi. Comme de bien entendu, il faisait grand beau le lendemain! Et lundi de même, ce qui a donné des idées. C'est ainsi que des initiatives sont nées de-ci de-là dans les collèges, pour faire tout de même un défilé des Promos. Ainsi, les élèves de la Citadelle et de Numa-

Droz, des classes de la 4e à la 7e année, se sont mis ensemble pour faire «leur» cortège, hier en début d'après-midi. Ils sont même montés en direction de la Sombaille, explique Viviane Houlmann, directrice générale de l'école obligatoire. Avec Astérix et Obélix en ligne de mire, les casques, les tresses à la gauloise! On voyait aussi des chapeaux en forme de livres, puisque ce cortège 2013 devait rendre hommage au 175e de la



A la Charrière, un minicortège... sous le soleil, enfin. SP

Bibliothèque de la Ville. Ça en valait la peine, de montrer tout ce beau boulot, «c'était des semaines de travail et d'investissement pour les élèves et les enseignants». Une enseignante avait même confié que jamais on n'avait autant travaillé pour faire un beau cortège.

Même initiative, cette fois au collège de la Charrière hier matin, où une centaine d'enfants de 6 à 10 ans ont défilé dans la cour et sur le terrain de foot. C'était

aussi en l'honneur de l'enseignante Cosette Gumy, qui prend sa retraite dans quelques jours et qui n'a pas pu faire son dernier cortège des Promos. Les élèves lui ont chanté «Elle est vraiment phénoménale». On imagine l'émotion... Et les enfants eux-mêmes étaient ravis, même s'il y avait moins de public que le long du Pod.

Quant à savoir s'il y a eu d'autres minicortèges des Promos, mystère. ○ CLD

LA CHAUX-DE-FONDS Jeudredi musical avant les vacances

Les Jeudredis musicaux, sous la houlette du Parlement des jeunes et de l'Osroc, animent depuis cinq ans les soirées d'été. Avant les vacances, encore un jeudredi... ce jeudi 4 juillet donc, avec du rock: Widdershins, Blues N'Joy et Oscillator Temple, au parc des Musées. S'il pleut, une tente est prévue. ○ CLD

PUBLICITÉ

Conseiller avec enthousiasme.

Pierre-André Stoudmann,
fan du HCC et responsable de
succursale enthousiaste.



Notre engagement n'est pas seulement professionnel, mais se prolonge également durant notre temps libre. Contactez-nous. Nos solutions ne manqueront pas de vous enthousiasmer: 032 910 93 93. Banque Coop, 30, avenue Léopold-Robert, La Chaux-de-Fonds

fair banking
banque coop

JUSTICE Les juges appelés à se distancer des expertises psychiatriques pour protéger la société des récidivistes. Cette affaire fait la navette entre la justice neuchâteloise et le Tribunal fédéral.

Le «prédateur sexuel» restera interné

RAPPEL DES FAITS

Un soir de décembre 2008, un sans-papiers droguait une jeune fille de 15 ans dans un train entre Sonceboz et La Chaux-de-Fonds. Cet homme imposait ensuite des attouchements à l'écolière et l'obligeait à lui concéder plusieurs faveurs sexuelles. Condamné à quatre ans et demi de privation de liberté, ce Maghrébin a contesté la mesure d'internement liée à la peine. Le dossier est passé deux fois au Tribunal fédéral (TF). Hier, la Cour pénale a finalement confirmé la mesure d'internement. Un nouveau recours au TF est en vue.



Les images enregistrées dans les trains par les CFF sont conservées 72 heures pour les besoins des autorités judiciaires. C'est grâce à cette vidéo-surveillance que le «prédateur sexuel» a été confondu sans équivoque possible. Dans le premier temps, l'abuseur niais. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

SANTI TEROL

Le «prédateur sexuel», comme l'avait surnommé le procureur Nicolas Aubert, présente-t-il des risques élevés de récidive? Oui, mais... avait répondu le psychiatre qui avait étudié son profil. C'est que, outre les graves faits rappelés ci-dessus, cet homme s'était encore livré à une séance d'onanisme quelques mois plus tard, toujours dans un train.

En toile de fond, il était impossible de ne pas revivre mentalement les cruels épisodes qui se sont traduits par la mort de Lucie, en Argovie, ou, plus près de chez nous, celle de Marie, à Payerne.

Cette notion de risque de récidive, son interprétation surtout, a occupé l'essentiel de l'audience tenue hier par la Cour pénale, sous la présidence de Marie-Pierre de Montmollin, assistée des juges Dominique Wittwer et François Delachaux. «L'appréciation du risque de récidive doit émaner du tribunal, pas

uniquement de l'expert», a soutenu en audience Jean-Daniel Kramer. L'avocat de la jeune fille abusée en 2008 ne conteste pas qu'il faille s'appuyer sur ces expertises. Mais, dans le cas précis, il lui importe qu'un «internement soit dicté, quitte à le lever par la suite».

Avis personnel

Ce cas est déjà passé deux fois par le Tribunal fédéral. La première fois, il donnait raison au condamné. «L'expertise du prévenu n'était pas assez précise. Elle concluait à un risque élevé de récidive. Mais l'expert poursuivait que, à titre personnel, il lui paraissait peu probable qu'il se retrouve une nouvelle fois seul avec une jeune femme dans un wagon», indique Nicolas Aubert. Le Tribunal cri-

minel abandonnait alors la mesure d'internement.

La deuxième fois, les juges de Monrepos suivaient le raisonnement du Ministère public, appuyé par une nouvelle expertise psychiatrique du forcené sexuel. L'expert (un médecin-chef du Chuv, à Lausanne) confirmait le risque élevé de récidive. Un danger qui pourrait toutefois être relativisé, sous trois réserves: l'abstinence aux drogues, l'enseignement que pourrait tirer le prévenu de sa lourde peine, puis, enfin, l'âge actuel du prévenu (42 ans).

«Au final, avec ces trois critères, le risque de récidive serait moyen à élevé, selon cet expert», souligne le procureur. «Mais le Ministère public doute que cet homme puisse se remettre en question. Le tribunal doit donc rester critique. Il s'agit ici

de savoir qui prend les responsabilités, l'expert ou le tribunal?»

«Cela ne suffit pas»

Le prévenu (condamné quinze fois à titres divers depuis 1999) a demandé à la justice qu'elle lui donne une nouvelle chance. Celle-ci ne s'est pas laissée amadouer par les bonnes intentions du prévenu: «Cela ne suffit pas», a signifié François Delachaux. «Et il est impossible pour la Cour d'évaluer la valeur de l'âge et de vérifier que le prévenu s'abstiendra de consommer des drogues à long terme; un traitement ambulatoire ne serait pas suffisant», a estimé le juge, en confirmant la mesure d'internement indéterminé. L'avocat de l'abuseur envisage déjà un nouveau recours au Tribunal fédéral. ●

«L'appréciation du risque de récidive doit émaner du tribunal, pas uniquement de l'expert.»

JEAN-DANIEL KRAMER AVOCAT

GRÈLE

Laurent Favre a été entendu

Le conseiller national Laurent Favre est satisfait. Son intervention auprès du Secrétariat à l'économie (Seco) aura finalement été couronnée de succès. Le Seco, qui avait refusé d'entrer en matière dans un premier temps (notre édition d 26 juin), a décidé d'accorder des indemnités pour réduction d'horaire de travail (RHT) aux entreprises viti-vinicoles suisses touchées par la grêle le 20 juin dernier. Laurent Favre avait alerté le conseiller fédéral Johann Schneider-Amman.

Le détail des conditions auxquelles devront satisfaire les entreprises touchées pour bénéficier de cette mesure n'est pas encore connu. Le Service de l'emploi et le Seco sont encore en discussion. Les patrons des entreprises touchées ont un mois pour s'annoncer auprès du Service de l'emploi. La RHT avait été accordée en 2005 aux viticulteurs du Lavaux pour les mêmes raisons. Cette mesure permet aux encavages de conserver en leur sein les compétences de leurs collaborateurs. «Et ce qui est central, c'est que le consommateur continue de consommer nos excellents vins AOC», indique Laurent Favre. ● **LBV**

NEUCHÂTEL

Nouveau président et rapports acceptés

Depuis hier soir, le Conseil général de Neuchâtel a un nouveau président. Le jeune PLR Fabio Bongiovanni a cédé sa place au socialiste Jonathan Grétilat. Autre échange de siège, le PLR Blaise Péquignot a fait part de sa démission. Richard Strohmeier lui succède. Comme le veut l'usage, le nouveau président du législatif a mené sa première séance. Au cours de celle-ci, l'avenir du Jardin botanique s'est révélé être assuré. La Ville est autorisée à faire survivre l'institution. Quant aux conteneurs enterrés, ils n'auront pas de cartes à puce, mais seront munis de boutons. ● **FLV**

FENECI Comme tous les autres organismes qui ont animé Neuchâtois, elle mise sur l'intégration.

«Le sport transmet des valeurs aux enfants»

Un tournoi de foot interculturel mettant en lice huit classes d'école primaire de Neuchâtel-ville a eu lieu il y a une dizaine de jours à la Riveraine. Organisé par la Fédération neuchâteloise des communautés immigrées (la FéNeCi), il a réuni une centaine d'enfants. «Dix équipes mixtes composées de dix joueurs, filles et garçons», explique Nouredine Manaï, co-organisateur.

La rencontre autour du ballon rond s'est déroulée dans le cadre de Neuchâtois 2013. Parmi les diverses manifestations mises sur pied, trois d'entre elles, celles retenues comme les meilleures, gagneront un prix. «La première remporte une somme de 3000 francs, la deuxième et la troisième, 1500 francs chacune», explique encore Nouredine Manaï qui a déjà gagné le 1er prix en 2006, avec son association Avenir.



C'est l'équipe des enfants de la Fédération neuchâteloise des communautés immigrées (la FéNeCi) qui a remporté le tournoi. SP

«Ces sommes offertes en signe de reconnaissance pour les animations effectuées permettent de mettre du beurre dans les épinards et d'aborder les événements futurs avec sérénité pour les participants.»

Donc, aujourd'hui, l'ancien champion de full-contact, féru défenseur de la mixité culturelle, et actif au sein de la FéNeCi, serait ravi que celle-ci soit elle aussi récompensée cette fois. «Entre les débats et les missions différentes liées à l'intégration auxquelles la FéNeCi se consacre, elle a une mission d'autant plus importante que les extrémistes se réveillent en temps de crise», explique un parent d'enfant qui a joué à la Riveraine dans le cadre du tournoi des écoles primaires de Neuchâtel-ville. «Le sport permet de transmettre des valeurs aux enfants comme l'importance d'être ensemble et le respect les uns des autres.» ● **SFR**

CLASSEMENT

1ERS Les enfants de la Fédération neuchâteloise des communautés immigrées, plus connue sous le nom de FéNeCi.

2E Les enfants de l'Ecole primaire de Hauterive.

3E Les élèves de l'école primaire des Acacias.

4E Les filles et les garçons de l'association albanaise de Neuchâtel.

5E Les enfants de l'école primaire du collège de la Promenade.

6E Les écoliers de l'école primaire La Maladière.

7E Les enfants de l'école primaire publique de Serrières.

PUBLICITÉ

LES BAINS D'OVRONNAZ
NOUVEAU SPA
JUILLET 2013

1 nuit en Résidence Hôtelière ***

- Logement en studio
- Petit déjeuner buffet
- Entrée libre aux bains thermaux (2 jours)
- Accès au sauna/hammam

dès **Fr. 142.-** /pers
(base 2 personnes)

Ovornaz (VS) | 027 305 11 00 | thermalp.ch

Nouvelle offre à 5 min. des Bains:

ARDEVE

1 nuit en chambre double, petit déjeuner, 1 entrée aux bains thermaux

dès **Fr. 81.-** /pers
(base 2 personnes)

Mayens de Chamason | Ovornaz (VS)
027 305 25 25 - hotelardeve.ch

ÉNERGIE La politique d'achat de Saint-Imier en question.

Opter pour la Goule a un coût qui fait cogiter



Dans les communes voisines de Saint-Imier (ici à Villeret), l'heure n'est pas encore à l'inquiétude. BLAISE DROZ

BLAISE DROZ

A l'occasion du dernier Conseil de ville imérien, Michel Jeanneret, conseiller municipal en charge du dossier, a longuement parlé de la politique d'achat de la commune en relation avec l'appartenance de Saint-Imier à la centrale d'achat Sacen SA qui regroupe huit communes du Jura et du Jura bernois. Il a rappelé l'histoire de ce vieux dossier qui agite le landerneau politique imérien depuis que de nombreuses voix socialistes et radicales se sont vigoureusement élevées pour demander de ne pas prêter la Société des forces électriques de la Goule, qui a son siège à Saint-Imier et qui y paie ses impôts.

Dans son rapport, le conseiller municipal de l'Alliance jurassienne a précisé que Saint-Imier est au bénéfice d'un accord avec Sacen SA qui lui donne le droit d'adresser des appels d'offres fractionnés et de choisir la Goule lorsque les autres villes membres s'approvisionnent ailleurs à meilleur compte. « Cette clause a déjà été actionnée deux fois », a rappelé Michel Jeanneret.

«On est morts!»

« Dans notre planification d'achats pour les années 2014, 2015 et 2016, nous avons très majoritairement choisi la Goule, mais nous devons être conscients que cela peut impliquer un important surcoût. Ainsi lors d'un récent appel d'offres, nous avons perdu

33 325 francs en choisissant la Goule, la fois suivante ce surcoût s'est réduit à 3100 francs par rapport aux autres communes qui se sont approvisionnées chez Alpiq et une entreprise grisonne. Reste que nous pouvons estimer qu'à ce rythme nous paierons 73 400 francs de plus sur une année en restant fidèles à la Goule. »

Michel Jeanneret a ajouté que le bénéfice réalisé par Saint-Imier sur la vente d'électricité est de 110 000 francs par an et qu'il ne va plus rester grand-chose dans ces conditions. « Si on continue d'acheter systématiquement à la Goule, on est morts! », a-t-il prophétisé.

« Il faudrait que le Conseil de ville légifère et prenne une décision sur ce que sera à l'avenir notre politique d'achat. Du côté du Conseil municipal, on est d'accord de payer un peu plus pour rester clients de la Goule, mais au-delà de 0,02 ct. par kWh, la question doit se poser. Pour que ce point soit inscrit à l'ordre du jour d'une prochaine séance, il faudrait néanmoins qu'un des partis le demande, ce n'est pas au Conseil municipal de l'imposer », a encore développé Michel Jeanneret.

Les questions qui se posent à Saint-Imier inquiètent-elles les petites communes voisines clientes de la Goule? A Villeret, le maire Richard Habegger se montre optimiste et ne manque pas de rappeler son attachement à la compagnie régionale. En guise de réponse à la même ques-

tion, le président du conseil d'administration de la Goule, Mario Annoni, assure qu'il ne jugerait pas raisonnable de reporter sur les autres clients un manque à gagner qui serait subi à Saint-Imier, qui représente tout de même 20% des ventes. Quant aux Imériens, il leur rappelle que la différence entre eux et les autres membres de Sacen SA est qu'ils abritent le siège de la société et qu'ils en retirent un important revenu fiscal.

Mario Annoni ajoute en outre: « Si l'électricité de la Goule est un peu plus chère c'est parce que le réseau est situé en secteur montagneux, largement boisé et venteux. L'entretien est plus coûteux qu'ailleurs, il faut en tenir compte. » En effet, les récentes coupures de courant en témoignent.

Le pour et le contre

Quant aux grandes entreprises qui sont éligibles pour s'approvisionner ailleurs si elles le souhaitent, elles feront l'objet d'offres particulières de la part de la Goule. Chez Straumann SA à Villeret, le responsable des immeubles, Christophe Jeanbourquin analyse la situation de manière très rationnelle. Pour lui, « les avantages de s'approvisionner ailleurs ne feraient qu'affaiblir une entreprise régionale sur laquelle nous devons de toute manière compter pour l'acheminement du courant. Il est très important de peser le pour et le contre avant d'aller voir ailleurs. »

ÉLECTIONS On revotera à Porrentruy

La Cour constitutionnelle du canton du Jura a annulé les résultats du deuxième tour de l'élection à la mairie de Porrentruy, qui avaient vu le candidat PCSI Thomas Schaffter battre le poulain du PDC Pierre-Arnauld Fugé de 28 voix, le 11 novembre 2012. Les électeurs du chef-lieu ajoutot devront donc retourner aux urnes. La Cour constitutionnelle a ainsi confirmé le jugement de la juge administrative qui, en première instance, avait invalidé cette élection le 26 mars. Mais 45 électeurs, principalement des PCSI, avaient recouru contre cette décision.

Une décision qui a été communiquée aux parties hier. La presse aurait dû en être informée aujourd'hui seulement. Mais la RTS a révélé hier soir que 280 voix d'électeurs ont été détournées. La Cour constitutionnelle évoque une liberté de vote « gravement violée ». Développement dans notre édition de demain. **● GST**

24 NOVEMBRE 130 000 francs pour Construire ensemble

Le comité interpartis et interjurassien Construire ensemble, qui milite en faveur d'un nouveau canton formé du Jura et du Jura bernois, a dévoilé son budget de campagne hier à Tavannes. Les recettes se montent à 130 000 francs et sont constituées de fonds des partis pour 50 000 francs et de dons privés pour 65 000 francs. A cela s'ajoute le bénéfice de 15 000 francs enregistré lors du Gala du Jura.

Les dépenses, qui s'élèvent également à 130 000 francs, se répartissent de la façon suivante: matériel publicitaire (45 000 francs), diffusion de deux tous-ménages (30 000), frais de secrétariat et conseils (18 000), annonces dans la presse (17 000) frais pour la marche d'été (2000) et divers (18 000).

Construire ensemble avait annoncé fin mai qu'il renonçait au soutien financier de 50 000 francs de la Fondation de la réunification. Il voulait ainsi éviter une polémique pour avoir reçu des fonds d'une fondation alimentée en partie par de l'argent public.

Le comité coprésidé par les maires de Delémont Pierre Kohler et de Saint-Imier Stéphane Boillat va distribuer un tous-ménage demain à la population du canton du Jura et du Jura bernois. **● ATS-RÉD**

LE NOIRMONT

Le Chant du Gros affiche déjà complet le samedi

C'était à prévoir. La soirée du samedi 7 septembre du 22e Chant du Gros affiche complet. Les quelque 8000 billets et abonnements ont trouvé preneurs. Les derniers veinards ayant acquis leurs sésames l'ont fait hier matin. Bons princes, les organisateurs ont toutefois gardé au chaud quelque 200 abonnements sur les 2500 mis en vente. « Histoire de favoriser les gens de la région », commente le caissier Pierrick Froidevaux. Mais que les retardataires se mettent bien ça

dans la tête: la course contre la montre est désormais engagée. Sinon, il reste environ 1500 billets pour le jeudi 5 septembre et près de 2000 pour le vendredi 6 septembre. Les responsables du festival ne cachent pas leur satisfaction. « Si l'impression se confirme, on se dirige vers trois soirs à guichets fermés », salive d'avance Pierrick Froidevaux. Ce qui constituerait une première dans l'histoire de la manifestation. Réservations: lcdg.ch. **● GST**

MONT-CROSIN

Un Jurassien de 27 ans se tue

L'homme retrouvé mort dimanche dans sa voiture au Mont-Crosin (voir notre édition d'hier) était âgé de 27 ans et domicilié aux Bois, a fait savoir hier la police cantonale bernoise dans un communiqué. Selon les premiers éléments de l'enquête, le conducteur aurait été victime d'un accident quelques heures auparavant.

La présence de la voiture hors de la chaussée dans le col du Mont-Crosin a été signalée dimanche vers 19h. Une patrouille de police ainsi qu'une ambulance ont alors immédiatement été dépêchées sur les lieux. Les secours ont découvert le corps sans vie de l'automobiliste dans le véhicule. Celui-ci a dû être désincarcéré par les pompiers de Tramelan.

L'automobiliste circulait de Tramelan en direction de Saint-Imier. Dans le premier virage à gauche du col du Mont-Crosin, son véhicule est sorti de la route pour une raison encore indéterminée. La

voiture a percuté un premier arbre avant de terminer sa course sur le flanc droit, contre un sapin situé environ cinq mètres en contrebas de la chaussée.

Une enquête a été ouverte afin de déterminer les circonstances exactes de l'accident. Il s'agira entre autres de définir l'heure à laquelle celui-ci s'est déroulé. Selon les informations actuellement à disposition des enquêteurs, il est possible que l'accident ait eu lieu dans la nuit de samedi à dimanche déjà. La police lance un appel à témoins. Toute personne pouvant donner des informations quant à ces événements ou ayant aperçu une Renault Clio noire (la voiture accidentée) dans la région du Mont-Crosin entre samedi et dimanche est priée de s'annoncer au 032 344 51 11.

Trois personnes avaient déjà trouvé la mort dans un accident de la circulation sur cette même route le 18 mai. **● MPR-RÉD**

LE NOIRMONT

Vente d'immeubles refusée

Exécutif désavoué par le législatif. C'est ce qui s'est produit hier soir au Noirmont lors d'une assemblée communale qui a rassemblé 57 ayants droit. Ceux-ci ont refusé la vente de deux immeubles appartenant à la collectivité. Le Conseil communal proposait de céder le locatif dit des instituteurs, situé à la rue des Perrières 19, et celui de l'ancienne Coop (rue du Pâquier 5). « Nous ne sommes pas une agence immobilière. L'immeuble des Perrières nécessite un investissement de 250 000 francs. C'est le bon moment pour vendre », a tranché la conseillère Mireille Führi. La vente de ces deux immeubles (sept appartements) devait rapporter des liquidités, une fois la valeur au bilan et la dette hypothécaire déduites. Estimation des valeurs vénales: plus de 1,3 million.

Des citoyens se sont étonnés de cette proposition. Primo, on ne vend pas ses biens, surtout des locatifs. Deuzio: la commune n'a pas franchement besoin d'argent frais. C'est à une majorité évidente que la proposition de vente a été balayée.

Non aux éoliennes

Auparavant, les comptes 2012 – exceptionnels – du Noirmont (notre édition du 26 juin), bou-

clant sur un bénéfice brut de plus d'un million de francs – 8000 francs de bénéfice net – avaient été acceptés sans la moindre discussion. Acceptation également d'un crédit de 54 400 francs pour l'achat de deux containers broyeurs de verre et d'un autre de 155 000 francs pour poursuivre la refectation de la route de la Goule.

A l'unanimité, l'assemblée a modifié le règlement des constructions. Désormais, la construction d'éoliennes industrielles sur le territoire de la commune du Noirmont est prohibée pour une période de dix ans. Un signal fort adressé au canton, qui estime pour sa part le moratoire et la prohibition contraires au droit supérieur.

Dans les divers, le vice-maire Jacques Bassang a rendu un vibrant hommage à Denise Girardin, présente hier soir à l'aula des Espaces scolaires, contrainte d'abandonner son fauteuil de maire pour des raisons de santé. Applaudissements nourris des participants. Juste avant d'éteindre, on a appris que les deux viennent-ensuite de la Liste libre ne postulaient pas la succession du conseiller démissionnaire Jean-Daniel Tschan. Les signataires de la Liste libre ont désormais jusqu'au 15 août pour proposer un candidat. **● GST**

PLAN D'AUSTÉRITÉ L'une des 88 mesures d'économies prévues par le canton.

Le gymnase bilingue de Bienne menacé

L'un des trois gymnases de la ville de Bienne pourrait fermer en raison du plan d'économies du canton de Berne. Ce programme d'austérité prévoit notamment une réorganisation des gymnases biennois en un établissement francophone et en un établissement germanophone.

C'est le gymnase bilingue de la rue des Alpes qui pourrait être sacrifié sur l'autel du programme

d'austérité présenté vendredi. « La réduction du nombre de gymnases à Bienne de trois à deux touche très fortement le gymnase de la rue des Alpes qui est en soi le plus petit gymnase des trois », a expliqué hier son recteur Pierre Buchmüller sur les ondes de RJB.

Le gymnase de la rue des Alpes accueille une division gymnastique et une division de l'Ecole supérieure de commerce. Cet éta-

blissement compte au total 12 classes francophones, 12 classes alémaniques et cinq classes bilingues pour un total de 559 élèves, selon le site internet de l'établissement. Avec l'Ecole de commerce, cette institution n'est pas la plus petite des trois écoles, a relevé le recteur.

Le personnel des trois gymnases biennois – le gymnase bilingue de la rue des Alpes, le gym-

nase français des Prés-de-la-Rive et le gymnase germanophone du Seeland – a été informé de la situation lors d'une séance vendredi. « Nous avons été sous le choc », a souligné le recteur. « Il y a beaucoup d'amertume », a-t-il ajouté.

Le Grand Conseil bernois devra se prononcer sur le programme d'austérité de 88 mesures lors de sa session de novembre. **● ATS**

AVENTURE Les Neuchâtelois Raphaël Domjan et Alain Blanc participent à Wave 2013. Ce rallye met aux prises 40 voitures électriques qui chevaucheront les cols alpins entre Vienne et Zurich.

Traversée des Alpes à l'énergie verte

SANTI TEROL

Auteur du premier tour du monde à l'énergie solaire à bord de PlanetSolar, le Neuchâtelois Raphaël Domjan embarque pour une nouvelle aventure. A bord d'une voiture électrique! Le périple paraît bien moins risqué mais certainement tout autant symbolique. Il s'agit de traverser les Alpes d'est en ouest (de Vienne, en Autriche, à Zurich) avec du courant vert en l'occurrence. L'épreuve a débuté vendredi matin, près de la capitale autrichienne. Elle se terminera ce week-end par diverses animations dans la capitale économique de la Suisse.

Wave 2013 (pour World Advance Vehicle Expedition) met aux prises cette année 40 équipages en provenance du monde entier. Ce rallye se veut la plus grande épreuve du monde pour véhicules électriques. Différentes épreuves sont organisées au cours de ce périple de quelque 1800 km à travers les routes alpines, dont les passages du Grossglockner (2500 m), les Engadines ou le col de l'Albula (2315 m). Le but ultime de Wave est de «prouver le potentiel de la mobilité électrique au travers des énergies renouvelables», explique Louis Palmer, qui a roulé sur tous les continents en 2007 et 2008 avec son taxi solaire.

«Je me réjouis de pouvoir participer dès vendredi à cette course, qui n'est pas une compétition mais une rencontre amicale entre passionnés d'énergies renouvelables», salivait jeudi dernier Raphaël Domjan. Las, son plaisir n'a débuté que samedi matin. En raison d'un surbooking, il n'a pu s'envoler que vendredi soir de Zurich en direction de Vienne. Idem pour son comparse – l'aventurier, neuchâtelois également, Alain Blanc – bloqué, lui, à Genève. Le temps des retrouvailles avec Louis Palmer sera bref pour Raphaël Domjan: «J'avais effectué avec



Lancée en 2011, la course Wave attire toujours plus d'adeptes de voitures électriques. Le vainqueur n'est pas le premier à franchir l'arrivée, mais le véhicule qui offre le plus d'avantages pour ses utilisateurs: vitesse, accélération, confort, design ou capacité du coffre sont pris en compte. SP

lui une partie de son tour du monde en taxi solaire. C'était en 2008, je l'avais accompagné entre Toronto et Washington», se souvient l'éco-aventurier.

Le team de Raphaël Domjan roulera à bord d'une Ford Focus, à moteur électrique évidemment. «Je suis ambassadeur de la marque Ford depuis l'année dernière. Je me réjouis de pouvoir essayer cette Focus, car c'est la toute première à rouler en Europe. Pour compenser la consommation, nous avons acheté des kWh d'origine renouvelable aux Grisons», explique-t-il.

Au fait, Raphaël Domjan roule-t-il déjà électrique? «Non, mais ma prochaine voiture sera probablement électrique», avoue le chantre de l'énergie électro-solaire. ●

Président du Pôle solaire suisse

Lors de la dernière assemblée du 19 juin, les membres du Pôle suisse de technologie solaire ont élu **Raphaël Domjan** (photo archives David Marchon) à la tête de cette association, née à l'initiative de la Région des Trois-Lacs. Fort de sa renommée et des contacts qu'il a noués lors de ses missions à l'étranger, l'éco-aventurier neuchâtelois entend donner un lustre nouveau à cet organisme versé dans le domaine des cleantechs. «Le Pôle a une connotation neuchâteloise. Sa volonté est de mieux se faire connaître en Suisse. Nous allons probablement inviter des personnalités du solaire du reste de la Suisse à nous rejoindre afin de mieux faire rayonner le site de recherche neuchâtelois», explique Raphaël

Domjan, en signifiant qu'il est temps de passer à la vitesse supérieure. A ses yeux, cela passe par une implication plus grande pour le bien de la planète. «Ce n'est pas des messages aux citoyens que doit apporter le Pôle. Nous devons appuyer la promotion de notre savoir-faire et de nos capacités de recherche et développement pour attirer des capitaux en Suisse», poursuit le nouveau président du Pôle suisse de technologie solaire. Sa première priorité sera de définir des axes permettant de relever ce défi. Un autre développement vise à faire reconnaître le Pôle «en qualité d'expert pour toutes les questions de capacité et d'intégration des panneaux solaires», conclut Raphaël Domjan. ●



NEUCHÂTEL Les squatteurs bloquent la chaussée

Le conseiller communal Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme de la ville de Neuchâtel, n'a pas fini de suer avec les membres du collectif Ortica. Les squatteurs-locataires de la rue de la Main n'ont pas apprécié que la Ville exige leur départ pour fin juin. Hier après-midi, ils n'ont rien trouvé de mieux à faire que de lancer divers projectiles – bouts de bois, CD, farine, carton, brique... – sur la chaussée de la rue de l'Evole pour exprimer leur mécontentement. Ils ont peint en lettres rouges «See you soon» «On vous attend» sous les fenêtres du deuxième étage de l'immeuble. La police a dû boucler la zone empêchant automobilistes et bus de circuler rue de l'Evole. Sur place, les squatteurs ne souhaitaient pas s'exprimer alors qu'ils apostrophaient les passants depuis une fenêtre sous le regard des agents. Un jeune homme qui paraissait aviné a lancé: «Sauf si tu me donnes tes chaussures vertes, des clopes ou une bouteille de Jack Daniel's!» On préférerait l'ambiance chaleureuse des repas ouverts à la population qui étaient proposés à l'époque par le collectif au même endroit...Police et exécutif étaient en réunion d'urgence hier en fin d'après-midi pour décider de la suite à donner à ce bras de fer. En soirée, la chargée de communication Sandra Spagnol indiquait que «la Ville a entamé une médiation en vue de trouver une issue favorable pour les deux parties. Un médiateur est sur les lieux pour tenter de trouver une solution.» La Ville avait signifié aux squatteurs qu'ils avaient jusqu'au 27 juin pour quitter les lieux, avant de leur accorder un nouveau délai jusqu'à hier. Le collectif n'avait pas respecté ses engagements après un premier avertissement des autorités communales pour cause de «nuisances sonores, absence d'égard envers une voisine et comportements négligents impliquant un risque d'incendie».

Hier vers 22 heures, la rue de l'Evole a été rouverte après que la chaussée a été nettoyée. ●BWE

LECTURE Depuis 1974, pas loin de sept millions de prêts, dont 305 000 en 2012, aux quatre coins du canton.

Le Bibliobus, un service qui a eu chaud et qui roule

Le Bibliobus neuchâtelois a eu chaud mercredi dernier. Echapant de justesse aux flammes, les locaux de l'association, rue des Usines 44, à Serrières, dans lesquels se trouve un stock de 50 000 documents, n'ont recensé que peu de dégâts. «Nous n'avons enregistré ni dégâts de feu, ni dégâts d'eau. Toutefois, comme l'incendie a dégagé beaucoup de fumée, des spécialistes dans le nettoyage de la suie sont là toute la semaine. Ils ont déjà œuvré dans des bibliothèques ayant brûlé», a relaté avec soulagement le responsable de l'association Philippe Schindler.

La fin du livre en papier n'est pas encore d'actualité, et ce n'est pas un incendie qui mettra des bâtons dans les roues de cette bibliothèque ambulante qui roule depuis bientôt quarante ans.

«Ça m'amuse quand j'entends dire que c'est la mort du livre, alors que nos statistiques de prêt sont en constante augmentation», confie enthousiaste Philippe Schindler. Bibliothécaire depuis 1978 et à la tête de ce service de proximité depuis 1997, il est le grand manitou du Bibliobus.

Avec fierté, il présente l'évolution de l'association, où l'inscription et le prêt de livres sont gratuits. La première tournée a lieu en avril 1974. Cette année-là, le Bibliobus recense près de 26 000 prêts. Depuis, le Bibliobus neuchâtelois se balade aux quatre coins du canton desservant pas moins de 25 communes. L'an dernier, il a dénombré quelque 305 000 prêts. L'association gère également sept bibliothèques communales. Une prestation offerte aux localités de 3000 habitants et plus.



Au service du Bibliobus depuis 22 ans, Chantal Robert n'a pas son pareil pour conseiller les lecteurs. CHRISTIAN GALLEY

«Pour beaucoup, c'est le dernier lieu de rencontre après la disparition de l'épicerie ou du bureau de poste», raconte avec émotion Phi-

lippe Schindler. «Au-delà d'un service de prêt, le rôle social du Bibliobus n'est pas à négliger.» Bibliothécaire depuis 22 ans, Chantal

Robert en sait quelque chose. Entre prêt et conseil, elle connaît mieux que quiconque les penchants littéraires des habitués de la bibliothèque ambulante. A l'instar de Mathilde, 9 ans, habitante de Fenin: «J'adore le Bibliobus. Mes livres préférés sont les enquêtes policières et les énigmes. Comme il y a les vacances, je dois prévoir une bonne réserve.»

Mêmes prestations au Val-de-Ruz

Yolanda, maman de la petite Mathilde, avoue qu'il est plus facile de venir emprunter ses livres au coin de la rue plutôt que de s'aventurer dans les grandes bibliothèques de Neuchâtel ou de La Chaux-de-Fonds. Sincèrement attachée à cette association, elle relate: «On parlait un temps de supprimer le Bibliobus, une pétition avait même circulé

pour le conserver, j'avais pris ça au cœur.»

En presque quatre décennies, le Bibliobus a dû faire face à de nombreux changements. Notamment, à cause des fusions de communes. Dernière en date: Val-de-Ruz. Le conseiller communal Armand Blaser assure que les prestations seront conservées dans les sept villages desservis actuellement: «Nous sommes en discussions, et l'aspect financier est à étudier. Mais je soutiens tout ce qui encourage la lecture.»

Le Bibliobus est financé entre le canton et les communes membres. Son budget annuel avoisine 1,2 million de francs. Philippe Schindler conclut: «Nous nous rencontrerons avec les autorités communales pour envisager l'avenir, mais je crois que nous partons sur de bonnes bases.» ● ANTONELLA FRACASSO

LE MAG

CONCERT

Bon Jovi draine les foules

Environ 30 000 fans ont assisté, dimanche soir au stade de Suisse à Berne, au concert du groupe américain Bon Jovi. **o** **ATS**



KEYSTONE

MUSIQUE «La Mort-sure», un premier album pour le collectif K-Nibal Prod.

Un rap authentique tourné vers la jeune génération



Decs, Obama, Def Masta D, Taz Ma Taz, J K, E-Byss et Cyrius Prime (de gauche à droite): ne vous fiez pas aux apparences! **SP**

VINCENT DE TECHTERMANN

«La Mort-sure». Avec ce titre, le collectif neuchâtelois K-Nibal Prod donne le ton d'entrée de jeu: agressif et définitif. Un premier album qui fleurit bon l'underground et qui ne fait guère de concessions. Autoproduit, distribué de main à main ou via les réseaux sociaux, il paie le prix de son intégrisme ou cueille les fruits de sa liberté, question de point de vue.

«Tout faire soi-même, ça prend du temps, mais on le fait avec le cœur et les tripes», avance Decs, l'un des cinq rappers présents sur l'album. Il aura fallu environ une année au groupe pour finaliser ce disque. Taz Ma Taz avait déjà produit tous les sons, il ne restait plus qu'à se les approprier et trouver l'alchimie entre Cy-

rius Prime, Obama, E-Byss, Decs et Taz Ma Taz. «On a une bonne dynamique de groupe, ça nous permet de nous tirer en avant», confie le producteur.

«On est ouvert»

Persévérer et progresser sont d'ailleurs les principaux thèmes de l'album. Le monde de la musique et du hip-hop y est décrit comme un chaudron débordant de testostérone où le moindre écart, la moindre rime mal posée devient rédhitoire. Dans ce contexte, les cannibales sont prêts à en découdre et avaler la concurrence toute crue, quitte à passer pour agressifs.

Une agressivité que Taz Ma Taz tient à relativiser: «On paraît rentre-dedans, on aime bien titiller, mais on est bon à vivre. On est ouvert. Tout le monde passe au

studio et ils sont les bienvenus.» Preuve de cette ouverture, la mise sur pied de l'association Musique Expression, fondement sur lequel devrait se monter un label. Un prototype a déjà émergé de cette structure avant même sa création. Le jeune groupe de pop rock Spawn a vu le jour dans un atelier de musique du centre de loisirs de Marin, un atelier initié par Taz qui y était alors animateur.

Expérience partagée

Durant quatre ans, il les a coachés, leur a fait profiter de son expérience jusqu'à ce qu'ils aient la confiance suffisante pour être plus autonomes. La production de leur premier album figure en tête de liste de Musique Expression. Dès la rentrée, l'association organisera à la Case à chocs un

concours de freestyle, dont le vainqueur pourra profiter du studio de K-Nibal Prod pour bénéficier d'un enregistrement de qualité. Outre sa technique, le groupe de trentenaires compte bien faire profiter la nouvelle génération de son expérience, musicale, mais pas uniquement: «On n'hésite pas à recadrer ceux qui partent en vrille», précise Decs sans paternalisme.

Cette transmission ne sonne pourtant pas le déclin des anciens qu'un bon nombre de projets sépare encore de la retraite! **o**

INFO+

L'album: «La Mort-sure», K-Nibal Prod, disponible sur i-tunes ou sur commande sur: www.decs.me

TROIS QUESTIONS À...



GILBERT PINGEON
ÉCRIVAIN,
AUTEUR DE «L'ANNÉE DU LAPIN»

«Nous manquons de distance face à tout ce qui nous arrive»

A chaque jour son observation ou sa réflexion. A chaque jour une bribe d'écriture, qui se nourrit du quotidien le plus banal, de l'actualité la plus brûlante. Poétique, philosophique, politique, la plume acérée de Gilbert Pingeon a parcouru l'année 2011, «L'année du lapin». Un merle chante, Kate et William murmurent «I will», un flocon vagabonde... Des fragments à grappiller tout l'été sur la grève, ou dans l'ombre douce du saule...

L'écriture de ce journal se profile comme «une résistance au présent». Qu'entendez-vous par là?

«Nous manquons de résistance au présent»: en fait, la formule n'est pas de moi mais des philosophes Deleuze et Guattari. Elle est un peu emblématique de l'intention de ce livre. Face à l'avalanche d'infos qui nous tombe dessus, au journal télévisé par exemple, on manque un peu de distance. Aujourd'hui, nous sommes tous reliés dans l'immédiateté. On nous apprend, par exemple, qu'un train a déraillé en Turquie; mais pourquoi nous raconte-t-on ça? En quoi cela nous concerne-t-il? Si un écrivain, en revanche, introduit cet accident dans son roman, c'est parce qu'il y a une raison, un lien avec ses personnages. Résister au présent, c'est résister à la banalisation, donner une forme au compte-rendu, un nom à tout ce qui arrive. Ce que j'appelle le style, en fait. D'où cette idée d'écrire tous les jours, même si l'exercice se révèle un peu mécanique.

Proche de cet exercice, «Un homme sous influence» (2010) s'accordait néanmoins quelques échappatoires, dans la fiction par exemple. Avez-vous pleinement joué le jeu cette fois-ci?

Totalement. J'ai écrit au jour le jour, avec, forcément, des hauts et des bas. Pousser la forme du journal, pas forcément intime, c'est une discipline que je me suis donnée, une expérience. Mais je ne la renouvellerai pas, car j'essaie de ne pas reproduire le même bouquin. A force d'écrire, on affine l'outil, on se donne un moyen d'expression qui, justement, permet de mettre à distance ce qu'on pourrait dire sur la vie quotidienne. On passe à la moulinette les événements politiques, petits ou grands, pour les restituer autrement. Exemple tiré du bouquin: notre bonne conscience occidentale nous pousse à envoyer nos saint-bernards pour rechercher les victimes du tsunami en Asie. Mais on oublie que le chien a une autre signification là-bas. Ce qui m'a fait écrire: «les survivants ont dit fermement: Non! Reprenez vos bêtes. Il n'est pas digne que nos chers morts soient révélés par des chiens.»

«L'année du lapin»: pourquoi ce titre qui fait référence à la cosmogonie chinoise?

2011 est, en effet, l'année du lapin chez les Chinois. Ce titre me permettait de mettre le beau tableau de Coxa Bravo, peintre catalane, sur la couverture. Et puis, il a un côté rigolo: on traverse l'année en 365 petits bonds de lapin! **o** DOMINIQUE BOSSHARD

INFO+

«L'année du lapin», Gilbert Pingeon, éd. de L'Aire, 2013; 243 pages.

LES COUPS DE CŒUR PAYOT



BIOGRAPHIE

Ogi XXL

«Dölf Ogi c'est formidable!» Georges Wütrich, André Häfliger. Attinger, 2013, 180 pages, 42 fr. Adolf Ogi sera en dédicace chez Payot Neuchâtel mercredi 3 juillet dès 17h.

Un jour, devant le poste de télévision, je prends en direct une leçon de vie: comme Kofi Annan lui-même, j'ai découvert en Adolf Ogi un conseiller fédéral ouvert, chaleureux, simple et plein d'humour. Je pensais alors que la politique sous la Coupole devrait être sérieuse, un peu ennuyeuse même, et surtout peu communicative... Or son fameux discours à l'entrée du tunnel du Lötschberg, à côté d'un sapin, parlant avec cœur de son père, de son pays et de sa vision de la politique, m'a émue. En parcourant cet ouvrage, je découvre un

homme au parcours digne d'un champion... de ski. Sur tous les fronts, essayant de propulser la Suisse dans le monde, il s'est frotté à la diplomatie, avec la visite d'un président chinois en autres. Il a toujours puisé dans son rapport à la nature une force incroyable. Mais le sport reste son programme préféré: comme un capitaine d'équipe, il a su être rassembleur, convaincant et drôle. Dans ce portrait signé du journaliste Georges Wütrich, on découvre aussi l'homme, le père de famille, et même le cuisinier - formidable! **o** DIANE GLANZMANN

LA CRITIQUE DES... CHAMBRISTES

Là où un violoniste d'exception, Alexandre Dubach, crée l'événement

Violoniste par excellence sur son Stradivarius de haute lignée, Alexandre Dubach a donné dimanche une fin somptueuse au 5e Festival des Chambristes qui s'est déroulé cette année à l'Académie de Meuron à Neuchâtel. Le lieu, suggestif, entre peintures, sculptures et planches à dessin, a retenu l'intérêt d'un public varié et inspiré les musiciens et les solistes Frédéric Rapin, clarinetiste, Monique Volery, soprano, Vadim Tchijik, violoniste, qui se sont produits là lors de quatre concerts.

Violoniste légendaire, Alexandre Dubach l'est, assurément. Son chemin a croisé celui des plus grands, Menuhin, Milstein; il est

lauréat du prix Lipizer et d'autres distinctions. Il est reconnu pour ses interprétations de Paganini et ses tournées l'ont conduit en Chine. De tout cela il ne fait pas mention. Son art tout de culture et de raffinement l'éloigne du portrait classique du virtuose.

Replacées judicieusement dans l'histoire de la musique, avant chaque exécution, par Jean-Philippe Bauermeister, les œuvres au programme retrouvaient leurs sens spécifiques. Dès l'interprétation du quatuor de Joseph Haydn dit «Les Quintes», on sait que la soirée sera magique. Puis, pour accompagner Alexandre Dubach, les Chambristes, violons, alto, violoncelle, basson et flûte, ont

transcrit deux mouvements du concerto No 1 de Mendelssohn ainsi que la Havanaise et l'Introduction-Rondo de Camille Saint-Saëns. Alexandre Dubach emmène Les Chambristes au cœur des œuvres. Une intonation d'une extrême sûreté, une main gauche d'une agilité spectaculaire, un souffle mélodique inépuisable donnent au jeu de Dubach une stature d'exception.

Chaque manifestation a été précédée d'un avant-concert offert par les meilleurs éléments de la Haute Ecole de musique de Genève site de Neuchâtel (HEM), retenus dans les classes de cordes, chant, flûte et piano. Un succès. **o** DENISE DE CEUNINCK

14 JEUX D'ÉTÉ

J'ai vu !

- ▶ J'ai vu un lapin vieux de cent ans.
- ▶ J'ai vu un skieur chanter une opérette.
- ▶ J'ai vu une montgolfière grimper dans un arbre.
- ▶ J'ai vu un crapaud ramasser des légumes.
- ▶ J'ai vu une diva manger mollusques et araignées.
- ▶ J'ai vu un instituteur s'élever dans les airs.
- ▶ J'ai vu un chêne échapper à la vigilance du chat.
- ▶ J'ai vu un jardinier rentrer dans son terrier.
- ▶ J'ai vu une petite souris faire la leçon à ses élèves.
- ▶ J'ai vu un chimpanzé déraper sur la neige.

Que cachent toutes ces invraisemblances ?
S'il y a une astuce, à toi de la deviner.

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10



Fruits et légumes

Barre dans la grille tous les mots que tu auras repérés qui correspondent à la liste proposée. Cherche-les horizontalement, verticalement, diagonalement.


À DÉCOUVRIR : un mot de 6 lettres.

- | | |
|------------|--------------|
| ANONE | LIME |
| BETTE | MAIS |
| BLETTE | MANIOC |
| BOLET | NAVET |
| CACAO | NEFLE |
| CAFE | NOIX |
| CALEBASSE | OLIVE |
| CARAMBOLE | PAMPLEMOUSSE |
| CEPE | PATATE |
| CERISE | QUETSCHES |
| CHOU | SALADE |
| CITRON | SCAROLE |
| CLEMENTINE | SOJA |
| CRESSON | TARO |
| DATTE | |
| ECHALOTE | |
| LENTILLE | |

Mots people

CAROLE BOUQUET

ÉPOUSE DÉCUE FILM DE GISQUIÈRE	CRÉPITE « TROP » POUR DEPARDIEU	CHEMIN DE HALAGE MENTION DE DOCTORAT	INDICE D'ACIDITÉ	COMMENCE INTERNE ET FINIT MÉDECIN	CARTE SUR TABLE	PETITE BOURGUI- GNONNE	CUBE ELLE Y EXCELLE AUSSI
ARRIVÉES RÉUNIONS DE CAVALIERS		AUTEUR ANONYME		THÉÂTRE RÉALISA- TEUR QUI LA DÉCOUVRE		DOUBLE D'HITLER	L'UN DE SES FILS
A NOUVEAU ADMIS SUR UN SIÈGE	SON SIGNE ASTRAL COUR DES GRANDS	CAPTÉS		OUVRAGE DE POÉSIE	SALUT D'ITALIE RÈGLE DU CORAN		GARDÉ POUR SOI
ELLE FUT CELLE DE ROGER MOORE	FLEUR BLEUE	REMARQUE POUR LE LECTEUR	TRANCHÉE DE VIE	SONT CITÉS POUR L'EXEMPLE	BIEN FÂCHÉ		AUXILIAIRE FLECHI



E	S	S	A	B	E	L	A	C	E	X	S
S	T	D	S	C	A	R	O	L	E	I	E
S	N	O	A	C	A	C	L	E	A	O	P
U	A	L	L	T	F	I	T	M	R	N	E
O	V	I	A	A	T	C	A	E	F	A	C
M	E	V	D	N	H	E	H	N	L	E	C
E	T	E	E	O	O	C	I	T	R	O	N
L	T	L	U	I	S	S	E	I	I	R	B
P	E	T	A	T	A	P	S	N	S	A	S
M	L	N	E	F	L	E	A	E	O	T	O
A	B	U	E	B	E	M	I	L	R	N	J
P	Q	E	L	O	B	M	A	R	A	C	A



À une lettre près

Il suffit de remplacer une seule lettre du mot précédent pour trouver le mot correspondant à la définition. Bien sûr, l'ordre des lettres n'est pas respecté !

- P O I R E**
- O □ □ □** ▶ On peut la claquer
- R □ □ □ □** ▶ Dorée au four
- □ O □ □** ▶ 12 est son multiple.
- O □ □ □** ▶ Haut du corps
- □ □ S □** ▶ Le facteur est son agent

Photo mystère



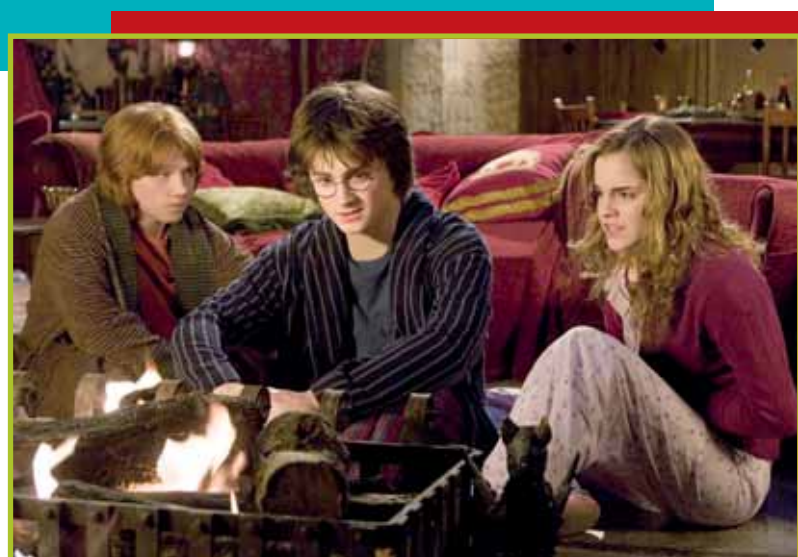
Mais qui donc se cache ici ?

Folle pyramide

Chaque bille vaut la somme des deux billes qui se trouvent en dessous d'elle. A toi de compléter cette pyramide.

	320				
		148			
	99		75		
		31		63	
	30		16		
		16			19
	6		1		7

5 erreurs



J'ai vu :

8	6	10	1	3	9	7	12
14	16	11	4	12	16	19	
30	27	15	16	28	35		
57	42	31	44	63			
99	73	75	107				
172	148	182					
320	330						
650							

FOLLE PYRAMIDE :

J	A	M	E	S	B	O	N	D	I	R	L	E	S
N	L	I	N	A	V	A	E	M	A	R	I		
R	E	L	L	O									
O	A	I	O	A									
B	A	L	S	O									
L	N	E	S	N	O	H							
L	I	B	R	E	C	H	A	N	G	E	S	T	E
M	A	G	L	P	I	M	I						

PHOTO MYSTÈRE : 1. Le personnage de garde n'a plus le même sourire. 2. Le col du tee-shirt de Harry Potter est différent. 3. L'escalier dans le fond a disparu. 4. Le coussin a deux rayures. 5. Hermione a les cheveux plus longs.

5 ERREURS CINÉ : POIRE - PORTE - RÔTIE - TROIS - TORSSE - POSTE.

À UNE LETTRE PRÈS : FRAISE

MOTS EN GRILLE : Jennifer Aniston



MOSCOU

Snowden demande l'asile

L'ex-consultant américain Edward Snowden, réfugié dans un aéroport de Moscou et recherché par Washington pour espionnage, a demandé l'asile politique en Russie. **PAGE 17**

L'ACTU

SUISSE | MONDE | ÉCONOMIE

ESPIONNAGE Embarrassés par les révélations de l'affaire de la NSA, les Etats-Unis promettent des explications. Même si tout le monde ne semble pas concerné...

Washington fait un petit geste

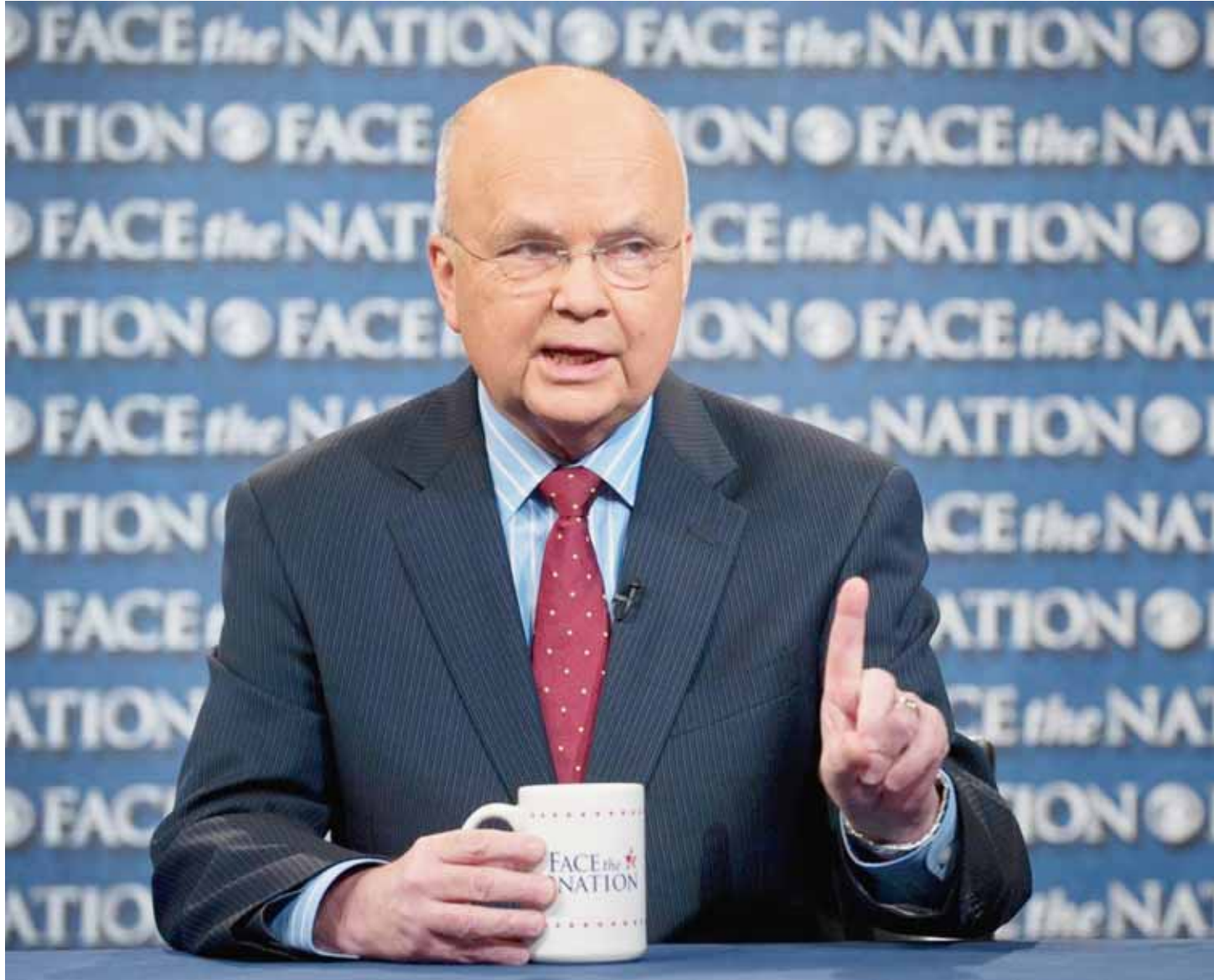
NEW YORK
MAURIN PICARD

Au 44e étage du 245 Est, 47e rue, à Manhattan, les locaux de verre et d'acier de la représentation française auprès des Nations unies offrent une vue imprenable sur le siège de l'ONU, la Hudson River et le Chrysler Building. Il en émane un sentiment de puissance propre à ceux qui contemplant de haut les problèmes du monde.

Trompeuse sensation: la mission était, depuis plusieurs années, l'objet d'une surveillance électronique et acoustique appuyée de la NSA (National Security Agency), de même que l'ambassade de France à Washington et 37 autres représentations étrangères (Allemagne, Italie, Espagne, Grèce, Japon, Mexique, Corée du Sud, Inde, Turquie). Les révélations du quotidien britannique «The Guardian» s'appuient sur des documents communiqués par Edward Snowden, le transfuge de la NSA, en pleine cavale plannétaire.

Plusieurs cibles

Pour l'ambassade française à Washington, l'opération était baptisée «Wabash» (du nom d'une rivière du Midwest). Pour la représentation de New York, elle s'appelait «Blackfoot» (pied noir). Les travaux de réfection en cours de la lumineuse salle de réunion, temporairement condamnée, visaient-ils à désamianter... ou à désactiver au passage d'encombrants mouchards? Il est peu probable que les diplomates français, comme les autres «cibles» du Big Brother



Pour Michael Hayden, ancien patron de la NSA et de la CIA, les Etats-Unis ont en résumé tous les droits... KEYSTONE

américain, se soient jamais fait d'illusions sur l'étanchéité acoustique et électronique de leurs bureaux. Les journalistes en poste à Washington se souviennent, amusés, d'un ambassadeur de France ayant pour voisin l'ancien secrétaire à la

Défense de George W. Bush, Donald Rumsfeld, et qui ponctuait certaines confidences d'un: «Saluons les amis qui nous écoutent!»

Si ces pratiques n'étonnent personne, leur ampleur, décrite en détails par le «Guardian» et l'hebdomadaire allemand «Der

Spiegel», a de quoi surprendre: le système informatique de la délégation de l'Union européenne à Washington pénétré, le bâtiment du Conseil européen en enquête sur la violation de la législation allemande encadrant la surveillance des données sur internet.

La surveillance par l'Etat est un sujet très sensible en Alle-

Face à l'ampleur du scandale, Washington s'est réveillé fort dépourvu, hier, les responsables montant au front en ordre dispersé. Premier à passer sur le gril de la presse, le secrétaire d'Etat John Kerry, depuis le sultanat de Brunei (Asie), s'est contenté

d'annoncer sa méconnaissance du sujet, concédant simplement que de telles pratiques n'étaient «pas inhabituelles». Le président Barack Obama, pris au dépourvu en pleine tournée africaine, est intervenu pour remettre de l'ordre, promettant depuis Dar-es-Salaam (Tanzanie) que les Etats-Unis fourniraient «toutes les informations» à chaque capitale européenne qui l'exigerait, à l'instar de la France.

Balayer devant votre porte!

Dimanche matin, sur CBS, Michael Hayden, ancien patron de la NSA et de la CIA, avait déjà tenté de remettre les pendules à l'heure: «Un, les Etats-Unis pratiquent l'espionnage, oui, c'est vrai. Deux, le quatrième amendement de la Constitution protégeant la vie privée des Américains n'est pas un traité international. Trois, tout Européen s'étrangeant d'indignation devrait regarder ce que fait son propre gouvernement.» En clair: les Etats-Unis s'arrogent le droit d'espionner qui ils veulent, et les Européens feraient mieux de balayer devant leur porte.

A défaut d'une explication claire et franche, le représentant de la France auprès de l'ONU, l'ambassadeur Gérard Araud, en poste depuis 2009, pourra toujours demander des explications à son ancienne homologe américaine, Susan Rice, qui a pris, hier, ses nouvelles fonctions de conseillère à la sécurité nationale à la Maison-Blanche. Guère plus passionnée par l'Europe que Barack Obama, daignera-t-elle se fendre d'un mea culpa ou laissera-t-elle le partenariat euro-américain dériver en pleine houle? ● Le Figaro

Stupéfaite, l'Allemagne découvre qu'elle était la principale cible de la NSA

Les mots de John F. Kennedy, «Ich bin ein Berliner», résonnent encore à Berlin. Toujours imprégnée de l'étrange coopération transatlantique qui régna durant la guerre froide, l'Allemagne se voyait en alliée privilégiée des Etats-Unis. Mais le pays, qui servit de base avancée pour espionner l'Union soviétique et ses républiques satellites, découvre avec stupéfaction et amertume qu'elle est devenue la principale cible de ses «amis» américains au sein de l'Union européenne.

Le gouvernement fédéral a vivement condamné, hier, les Etats-Unis. «S'il est confirmé que des représentations diplomatiques de l'Union européenne et de pays européens ont été espionnées, alors nous devons dire clairement: l'espionnage d'amis est inacceptable. Nous ne sommes plus dans la Guerre froide», a déclaré Steffen Seibert, porte-parole du gouvernement. Berlin a pris contact

avec Washington, en vue d'un échange de vive voix entre Angela Merkel et Barack Obama.

Selon les révélations du «Spiegel», la National Security Agency (NSA) interceptait, chaque mois en Allemagne, 500 millions de communications, par téléphone ou internet, soit près de dix fois plus qu'en France. Le magazine allemand dit s'appuyer sur un document classé «strictement confidentiel» de la NSA, obtenu par l'intermédiaire d'Edward Snowden.

«Troisième classe»

Comble de l'humiliation, l'Allemagne, qui héberge des bases militaires américaines offrant des moyens logistiques pour la surveillance, y est décrite comme un partenaire de «troisième classe». Cela lui vaut d'être le pays de l'Union européenne le plus surveillé, à un niveau comparable à la Chine, l'Irak ou l'Ara-

bie saoudite. Alors qu'elle ne l'est pas concernant le Canada, la Grande-Bretagne ou l'Australie, la NSA est autorisée à espionner l'Allemagne jusque dans les plus hautes sphères du pouvoir. Selon le «Spiegel», les communications de la chancellerie et des principaux ministères fédéraux allemands étaient sur écoute américaine. Le «Spiegel» précise que la NSA espionne aussi bien les appels téléphoniques que les SMS, les courriels et les forums de discussion.

Enquête probable

La NSA surveille en moyenne vingt millions d'appels téléphoniques par jour en Allemagne et dix millions d'échanges de données internet, mais ce chiffre peut atteindre 60 millions d'appels, les jours les plus chargés, précise le «Spiegel». Les experts allemands jugent que sous couvert de lutte contre le terro-

risme, la NSA était motivée par l'espionnage économique et industriel. Le parquet fédéral d'Allemagne envisage d'ouvrir une enquête sur la violation de la législation allemande encadrant la surveillance des données sur internet.

La surveillance par l'Etat est un sujet très sensible en Alle-

magne, où le rôle de la police secrète de l'ex-RDA communiste, la Stasi, est encore présent dans les esprits. Tout comme l'étrange surveillance exercée par le régime nazi. L'affaire est particulièrement embarrassante pour la chancellerie Angela Merkel, en pleine campagne électorale pour les législa-

tives du 22 septembre. L'opposition lui reproche de «réagir mollement», parce qu'elle était au courant de ces pratiques. Et réclame l'accueil sur le territoire allemand de Snowden, considéré par les Verts comme un «bienfaiteur de la démocratie». ● BERLIN, PATRICK SAINT-PAUL, Le Figaro

Le gouvernement allemand (ici le ministre des Affaires étrangères, Guido Westerwelle) va officiellement demander des explications à Washington. KEYSTONE



DONNÉES Pour le préposé fédéral à la transparence et plusieurs conseillers nationaux, des règles nouvelles devraient être inscrites dans les accords bilatéraux pour mieux protéger le citoyen.

Définir les limites à la surveillance

De nouvelles règles devraient être inscrites dans des accords bilatéraux afin de mieux protéger les citoyens contre les risques de violation de la personnalité, notamment par les autorités, ont relevé hier le préposé fédéral à la transparence Hanspeter Thür et plusieurs conseillers nationaux. Ils débattaient pour les vingt ans de l'entrée en vigueur de la loi sur la protection des données.

En deux décennies, les catalogues et les microfilms ont fait place à internet et aux bases de données électroniques, qui permettent de croiser les informations de manière plus efficace. La question d'une limite à la surveillance se pose «d'autant plus que les citoyens livrent désormais eux-mêmes des renseignements sur leurs activités à travers les réseaux sociaux», a noté le socialiste vaudois Jean Christophe Schwaab. Ni lui ni les trois autres conseillers nationaux invités au débat, à savoir la socialiste lucernoise Prisca Birrer-Heimo, la démocrate-chrétienne valaisanne Viola Amherd et le libéral-radical zurichois Filippo Leutenegger, ne se sont prononcés en faveur d'un affaiblissement de la loi sur la protection des données. Des adaptations sont par contre nécessaires pour pouvoir mieux combattre une criminalité utilisant les moyens modernes de communication, ont-ils estimé.

Dix cas par an

«Il est légitime que l'Etat utilise internet pour enquêter sur les criminels, mais il faut faire la balance entre contrôle et compétences afin de garantir le respect de l'Etat de droit», a souligné Viola Amherd. «Se priver de ce moyen de nos jours», c'est accumuler le retard pour les autorités pénales, a ren-



Le préposé fédéral à la transparence Hanspeter Thür relève qu'une dizaine de cas par an font l'objet d'investigations poussées. KEYSTONE

chéri Jean Christophe Schwaab. Selon Hanspeter Thür, seule une dizaine de cas par année font l'objet d'investigations poussées sur Internet ou d'écoutes téléphoniques: «Dans ces situations exceptionnelles, un tribunal spécial juge au cas par cas s'il y a lieu d'engager des mesures.»

Le service de renseignement de la Confédération ne devrait en outre pas disposer de plus de moyens d'investigation que les autorités de poursuite pénale, indique Hanspeter Thür dans son 20e rapport d'activités publié lundi. Le projet de loi sur le

renseignement, qui en est actuellement à sa deuxième consultation, devra être modifié en ce sens. L'affaire Snowden aura une influence certaine sur les débats au Parlement, a déclaré Viola Amherd.

Les participants au débat ont par ailleurs dit soutenir la révision de la loi sur la protection des données qui sera prochainement soumise aux Chambres et qui, d'après Jean Christophe Schwaab, contient des garanties procédurales suffisamment fortes pour que la protection de la vie privée des citoyens soit assu-

rée. Toutefois, la Suisse a besoin avant tout de l'international pour relever les défis touchant à la protection de la sphère privée.

Grandes entreprises

Des accords bilatéraux avec l'UE, alliés à une meilleure prévention des dangers menaçant la vie privée sur la Toile envers les jeunes, seraient mieux à même de solutionner un problème qui ne connaît pas de frontières. «Sur internet, en plus des utilisateurs, on trouve de grandes entreprises dotées d'une lourde machinerie marketing subtilisant

les informations des particuliers à des fins commerciales et dont on pourrait diminuer la puissance», a relevé Prisca Birrer-Heimo.

La sensibilisation ne suffit pas, il faut agir de concert avec l'Europe pour poser plus facilement des limites, a-t-elle poursuivi. «Il est toutefois possible de créer des règles, en décrétant par exemple que les produits commercialisés sur le marché helvétique doivent remplir des conditions particulières», a précisé Hanspeter Thür. «La Suisse doit chercher des solutions intelligentes et compatibles avec l'international.» **ATS**

PROTECTION DES TROUPEAUX Tous les cantons soutiennent le projet, au contraire des paysans.

L'ordonnance sur la chasse ne fait pas l'unanimité

La révision de l'ordonnance sur la chasse est diversement accueillie. Tous les cantons, flanqués de Pro Natura, soutiennent le projet mis en consultation jusqu'à vendredi, qui renforce notamment la protection des troupeaux. Les paysans jugent pour leur part le texte insuffisant.

Cette révision découle de modifications adoptées par le Parlement dans les lois sur l'agriculture et sur la chasse. Celles-ci sont liées, car elles permettent au Conseil fédéral d'augmenter les contributions d'estivage pour les moutons lorsque des mesures de protection des troupeaux sont prises.

Les nouvelles dispositions donnent aussi la compétence à la Confédération de soutenir, partout où elles sont nécessaires, les mesures visant à protéger les animaux de rente contre les grands prédateurs. Un suivi des chiens de protection des troupeaux est également introduit, afin de mieux surveiller ces der-

niers et diminuer les risques d'incidents.

Actuellement, l'Office fédéral de l'environnement (Ofen) consacre 850 000 francs par an au conseil des cantons en matière de protection des troupeaux et 400 000 francs au subventionnement de près de 170 chiens, soit un total de 1,25 million de francs. D'ici à 2016, le nombre de chiens devrait passer à 320 et le total de la manne fédérale pour la protection des troupeaux à 2,15 millions.

Cantons unanimes

La Conférence des directeurs de la chasse (CDC) approuve le projet dans son ensemble. Aucun canton ne s'oppose au texte, a précisé Otmar Wüest, secrétaire général de la CDC. Cette dernière se réjouit que la liberté de décision des cantons dans le choix des mesures de protection des troupeaux reste garantie.

A cet effet, les races de chiens, leur élevage, leur éducation, leur détention et leur emploi



Les modifications adoptées par le Parlement dans les lois sur l'agriculture et sur la chasse sont liées, car elles permettent au Conseil fédéral d'augmenter les contributions d'estivage pour les moutons lorsque des mesures de protection des troupeaux sont prises. ARCHIVES RICHARD LEUENBERGER

doivent faire l'objet de précisions. Cela permettra de renforcer leur acceptation parmi la population et le monde agricole, plaident les cantons, désireux de participer à l'établissement des directives.

D'autres mesures de protection que les chiens doivent être testées, souligne Pro Natura, qui

soutient expressément le projet. L'organisation évoque un projet pilote en cours dans le cadre duquel des lamas assurent la sécurité des troupeaux. Les expériences faites avec les clôtures se sont en outre révélées concluantes, complète-t-elle.

Le retour du loup, de l'ours ou du lynx ne peut pas être évité,

contrairement à ce que prétendent certains, affirme Pro Natura. Il s'agit donc pour les éleveurs de recourir à des mesures de protection des troupeaux avant qu'un prédateur fasse son apparition.

Castor, cormoran et oie

Même si elle salue le soutien promis par l'Ofen pour les chiens de protection, l'Union suisse des paysans (USP) refuse l'ordonnance révisée, jugée insuffisante. Tous les dégâts causés par des animaux sauvages protégés doivent être dédommagés, et pas seulement ceux imputables au loup, à l'ours, au lynx et au chacal doré. L'USP pense ici en particulier au castor, au cormoran et à l'oie.

Si la société veut défendre certaines espèces et interdire qu'on les chasse, elle doit alors en payer les coûts, souligne la faitière. La réintroduction d'animaux sauvages devrait d'ailleurs être freinée par des mesures prises en amont, demande l'USP. **ATS**

SANTÉ Un décès sur douze est imputable à l'alcool

Près de 1600 personnes entre 15 et 74 ans meurent chaque année en Suisse des suites de leur consommation d'alcool, indiquait, hier, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) dans son bulletin hebdomadaire. Dans cette tranche d'âge, un décès sur douze est imputable à l'alcool.

Les causes de mortalité liée à l'alcool varient en fonction de l'âge, précise l'étude menée par Addiction Suisse sur mandat de l'OFSP pour les années 1997 à 2011. Les jeunes adultes sont menacés en priorité par les conséquences fatales d'une consommation massive ponctuelle, les plus de 45 ans par une cirrhose hépatique et les plus de 55 ans par une affection cancéreuse.

Parmi les 1600 décès annuels, trois sur cinq sont dus à une consommation chronique et deux sur cinq à une forte consommation occasionnelle, ont calculé les experts. Toutefois, en part relative, c'est chez les jeunes de 25 à 35 ans que l'alcool tue le plus, induisant un décès sur quatre.

Dans cette classe d'âge, l'abus épisodique porte une large responsabilité, selon les auteurs de l'étude. Un quart des hommes et des femmes boivent au moins une fois par mois jusqu'à l'ivresse, accroissant ainsi le risque d'accidents et de blessures, expliquent-ils.

Femmes toujours plus concernées

Au total, les hommes sont trois fois plus nombreux que les femmes à mourir des conséquences de leur consommation d'alcool. Le taux de mortalité masculine due à l'alcool est toutefois resté presque constant depuis 1997, autour des 10 pour cent.

Chez les femmes en revanche, la part de décès liés à l'alcool a augmenté depuis 15 ans. Elle est passée d'un peu plus de 4% à 6 pour cent. **ATS**

PERTES DE GAIN Allocations de soldats remises en question

Le Conseil fédéral devra répondre à la question de savoir s'il faut continuer à verser des allocations pour pertes de gain (APG) aux soldats participant à des manifestations sportives, comme la Patrouille des glaciers. Pour la commission de gestion du Conseil des Etats, les explications fournies jusqu'ici dans l'affaire des abus en matière d'APG restent insuffisantes. L'affaire a été débattue par la centrale de compensation de Genève en décembre 2010, lors de contrôles: l'administration militaire a fait preuve de trop de largesse en autorisant des services militaires volontaires. **ATS**

BÂLE De la coke dans un paquet de chips

Une Kosovare de 34 ans domiciliée en Suisse a été pincée il y a quelques jours alors qu'elle revenait d'Allemagne en voiture à la douane de Bâle - Weil am Rhein. Elle a dissimulé 300 grammes de cocaïne dans un paquet de chips. **ATS**

ÉGYPTE Les militaires donnent 48 heures au pouvoir islamiste pour répondre à la rue. Une marche géante en direction du palais présidentiel serait prévue. Beaucoup redoutent un coup d'Etat.

Ultimatum de l'armée au président Morsi

LE CAIRE
DELPHINE MINOUI

Faut-il y voir les prémices d'un coup d'État? hier après-midi, le chef d'état-major de l'armée a donné 48 heures aux responsables politiques pour «satisfaire les demandes du peuple» et mettre fin à l'impasse politique du pays. Dans sa déclaration lue à la télévision, le général Abdel Fattah al-Sissi a justifié sa position par le fait que le pays ne peut plus se permettre de perdre du temps. Le matin même, au lendemain d'une vague de manifestations sans précédent depuis la chute de Moubarak, le mouvement Tamarod, à l'origine de la contestation, avait donné au président Morsi jusqu'à 17h aujourd'hui pour démissionner. Un ultimatum qui, s'il n'est pas suivi, pourrait, selon ses auteurs, déboucher sur un vaste mouvement de «désobéissance civile», aux conséquences teintées d'espoir mais aussi d'incertitude.

De l'aveu de nombreux observateurs, le réveil, ce week-end, de la rue égyptienne a surpris par son ampleur. Si le chiffre des 14 millions de manifestants évoqués par une source



Les manifestations de dimanche ont donné lieu à des débordements qui ont fait au moins 16 tués dans le pays et près de 800 blessés. KEYSTONE

militaire, et repris par les journaux de l'opposition, demeure invérifiable, la mobilisation – qui se poursuit aux alentours du palais présidentiel et sur la place Tahrir – est indéniable.

«Je ne vois pas comment le gouvernement pourrait sortir indemne de cette contestation», observe Koert Debeuf, le repré-

sentant en Égypte du groupe libéral du Parlement européen, néanmoins conscient de l'obstination du président égyptien à ne pas céder à la pression. «Ces gens-là ne vont pas céder, car ils craignent de se retrouver en prison s'ils renoncent au pouvoir», dit-il.

Signe d'une contestation qui

continue à enfler, au moins quatre ministres – dont ceux de la Communication, de l'Environnement et du Tourisme – ont annoncé ce hier leur démission, selon l'agence de presse Mena. De nouveaux membres du Sénat ont également rendu leur tablier. La veille, un cortège de plusieurs

dizaines de policiers, rompant avec leur rôle de maintien de l'ordre, avait symboliquement rejoint la grande manifestation.

Si les rassemblements sont restés majoritairement pacifiques, les pro-Morsi ayant choisi les abords d'une grande mosquée pour organiser leur propre manifestation, les troubles n'ont pu être évités.

Dimanche, de violents heurts entre groupes rivaux ont éclaté, notamment dans les villes de Beni Suef, Assiout et al-Fayoum. D'après un dernier bilan du ministère de la Santé, au moins seize personnes ont trouvé la mort et 600 ont été blessées sur cette seule journée. Les associations de défense des droits de l'homme ont également recensé une quarantaine de cas d'agression sexuelle de femmes sur la place Tahrir.

Hier matin, et pour la deuxième fois en 24 heures, le quartier général des Frères musulmans, situé sur la colline de Moqattam, a été pris d'assaut et mis à sac par des protestataires.

Climat délétère

Dans ce climat délétère, l'ultimatum de l'armée suscite interrogations et inquiétudes. Les uns, peu convaincus par la gestion militaire de la transition entre la chute de Moubarak et l'élection de Morsi l'été dernier, citent également avec méfiance l'histoire récente de leur pays. En 1952, c'est à l'issue d'un ultimatum formulé par les «officiers libres» au roi Farouk qu'un coup d'État finit par chasser le monarque.

Les autres, avançant l'impossibilité pour l'opposition d'assurer seule une éventuelle transition post-Morsi, cherchent à se rassurer en citant le discours de Sissi. Le chef d'état-major y a assuré que l'armée «ne souhaitait pas s'impliquer en politique ou au gouvernement» et se contenterait de présenter sa «feuille de route» pour sortir de la crise. **Le Figaro**

AFRIQUE DU SUD Mandela toujours dans un état grave



Statue de Mandela à Johannesburg. KEYSTONE

L'ancien président sud-africain Nelson Mandela, qui aura 95 ans le 18 juillet, est «toujours dans un état critique mais stable» à l'hôpital privé de Pretoria, a souligné hier soir la présidence sud-africaine dans un communiqué.

«Nous invitons à tous les Sud-Africains à commencer à se préparer pour l'anniversaire de Madiba le 18 juillet. Nous devons tous pouvoir faire une bonne action pour l'humanité en hommage à notre ancien président», a dit le président Jacob Zuma. **ATS-AFP**

TANZANIE Dernière étape de la tournée d'Obama

Barack Obama est arrivé lundi à Dar es-Salaam, la capitale économique de la Tanzanie. Après le Sénégal et l'Afrique du Sud, il s'agit de la troisième et dernière étape de sa première grande tournée africaine en tant que président des Etats-Unis. **ATS-AFP**

CONFLIT SYRIEN Les voisins de la Syrie se ferment aux réfugiés

Les pays voisins de la Syrie ont drastiquement réduit leur accès aux réfugiés qui fuient le conflit entre le président Bachar al-Assad et les insurgés, a rapporté lundi l'ONG Human Right Watch (HRW). Seul le Liban fait exception. **ATS-RTF**

TROIS QUESTIONS À...



TEWFIK ACLIMANDOS
HISTORIEN
SPECIALISTE
DE L'ÉGYPTE,
CHERCHEUR
ASSOCIÉ
AU COLLÈGE
DE FRANCE

«L'ampleur démontre à quel point les Frères ont mal gouverné»

Certaines sources évoquent dix-sept millions de manifestants. Cela paraît tout de même colossal, non?

Ce mouvement populaire a sans doute dépassé toutes les espérances d'une opposition jusque-là plutôt morcelée. Mais il a été le fruit d'une grande coordination. Les risques de guerre civile pesaient. L'armée commençait à en avoir marre. Les révolutionnaires avaient été déçus. Des membres de l'ancien régime conservaient des réseaux. Et en Égypte, comme dans tous les pays du monde, les ennemis se parlent. Souvenez-vous: aux législatives de 2011-2012, Mohamed Morsi obtint 37,5% des suffrages. Au premier tour de la présidentielle, il en recueillit moins de 25%. Puis le malaise s'accen-

tue encore. L'ampleur des manifestations démontre à quel point les Frères musulmans ont réussi à très mal gouverner.

La nomination au gouvernorat de Louxor d'Adel al-Khayyat, lié aux Gamaa al-Islamiya, a fait jaser. Ce groupe est responsable du massacre de Louxor. Cela a-t-il contribué au soulèvement?

Pas dans la coordination. Mais une telle bêtise ne pouvait que confirmer l'urgence de la situation. Sans doute a-t-elle contribué à l'ampleur de la mobilisation.

Définir les contours de l'avenir est évidemment délicat... Avec des millions de personnes dans les

ruelles, toutes sortes de renversements de tendances sont possibles. La suite dépendra d'énormément de facteurs. Certains analystes écartent un scénario algérien, c'est sans doute aller un peu vite. A priori, on assistera en tout cas à la castration complète du pouvoir des Frères musulmans.

Reste, et c'est un souci, que l'Égypte demeure un pays ingouvernable. Des pays du golfe avaient certes promis une aide financière massive pour se débarrasser des Frères musulmans. Ils détiennent quelques grosses cartes entre leurs mains si leur aide arrive selon leurs promesses, oui. Mais donner de l'argent à l'Égypte aujourd'hui, c'est un don, pas un investissement. **TDA**

RUSSIE Snowden demande l'asile

L'ex-consultant américain Edward Snowden, réfugié dans un aéroport de Moscou et recherché par Washington pour espionnage, a demandé l'asile politique en Russie. «Hier (réd: dimanche) à 22h30, la citoyenne britannique Sarah Harrison s'est présentée au service consulaire à l'aéroport de Chermetievo et a transmis une demande d'asile politique d'Edward Snowden en Russie», a déclaré un responsable consulaire de l'aéroport.

Sarah Harrison est une employée du site internet Wikileaks qui a accompagné Edward Snowden au cours de son voyage le 23 juin, en provenance de Hong Kong, où il s'était rendu dans un premier temps après avoir fait des révélations explosives sur les programmes de surveillance des télécommunications américains.

Interrogé plus tôt dans la journée sur le sort d'Edward Snowden, au cours d'une conférence de presse au Kremlin, Vladimir Poutine a affirmé que Moscou ne livrait jamais personne, tandis que des contacts entre les services secrets russes et américains ont été établis au sujet de cette affaire. «La Russie ne livre jamais personne, et n'a pas l'intention de le faire. Dans le meilleur des cas, nous avons échangé des agents de notre service de renseignement extérieur contre des individus arrêtés et condamnés en Russie.»

Le président russe a cependant déclaré qu'Edward Snowden devait cesser «ses activités visant à faire du tort à nos partenaires américains» s'il voulait rester en Russie. **ATS-AFP**

JUSTICE Enquête ouverte pour transfert de fonds entre la Suisse et l'Italie.

Le prélat du Vatican rejette les accusations

Mgr Nunzio Scarano, comptable à l'administration financière du Vatican, a rejeté, hier, les accusations de blanchiment d'argent et de corruption pesant sur lui. Il a été entendu en prison par les juges dans le cadre d'une enquête sur une tentative de transfert clandestin de fonds entre la Suisse et l'Italie.

«Il a expliqué tout ce qu'il pouvait. Il a coopéré de façon extrêmement loyale et honnête. Il a dit qu'il était de bonne foi et qu'il se tenait à tout moment à la disposition des magistrats», a déclaré Me Francesco Grimaldi, l'un des avocats du prélat, devant la prison romaine de Regina Coeli.

«Il s'est défendu et nous avons demandé son assignation à domicile dans un lieu où il puisse célé-



Le pape François rattrapé par les affaires. KEYSTONE

brer la messe», ont précisé Francesco Caroleo Grimaldi, Silverio Sica et Luca Paternostro à l'issue de l'entretien de trois heures de

leur client avec la juge Barbara Callari. Mgr Scarano «n'est pas bien, il est très éprouvé et dort mal», ont ajouté ses avocats.

Millions détournés

Nunzio Scarano, 61 ans, a été arrêté vendredi avec un agent des services secrets italiens, Giovanni Zito, et un intermédiaire financier, Giovanni Carienzo. Tous trois sont soupçonnés d'avoir tenté de faire entrer clandestinement au moins 20 millions d'euros en Italie, pour le compte d'une famille propriétaire de chantiers navals à Salerne liée au prélat.

Membre de l'archidiocèse de Salerne, Nunzio Scarano a été suspendu de ses fonctions il y a plusieurs semaines à la suite de

son inculpation dans une autre affaire instruite par le parquet de cette ville du sud de l'Italie.

Les magistrats Nello Rossi et Stefano Pesci enquêtent dans cet autre dossier sur des soupçons de blanchiment d'argent à l'IOR (Institut pour les œuvres de religion), la banque du Vatican qui gère 19 000 comptes appartenant en majorité au clergé catholique. Le pape Benoît XVI puis son successeur François ont décidé de remettre de l'ordre dans l'IOR. Ils ont nommé successivement de nouveaux responsables et instaurant des contrôles de plus en plus sévères sur cet institut, tristement célèbre dans la péninsule en raison de son implication dans plusieurs scandales retentissants. **ATS-RTF**

PROTESTATION «Veilleurs debout», «Tour de France pour tous», grande marche... Revue de détails.

En France, les anti-mariage gay tentent de réinventer la contestation

STÉPHANE KOVACS

Ils ne scandent aucun slogan, ne déploient aucune banderole, n'arbovent aucun signe de ralliement. Ils n'ont l'air de rien comme cela, impassibles, les mains dans les poches, une cigarette aux lèvres ou un livre sous le bras. Mais contre la loi Taubira – le mariage pour tous –, contre la «justice à deux vitesses» qui a envoyé l'un des leurs en prison, ils résistent.

Depuis une semaine, des dizaines d'opposants au mariage gay se relaient place Vendôme ou devant le palais de justice de Paris. Ils ne manifestent pas, ils «veillent» tout simplement. Debout.

C'est place Taksim, à Istanbul, où un jeune chorégraphe a inventé il y a quelques jours cette forme de contestation, que le premier «veilleur debout» a puisé son inspiration. Il a vite été rejoint par de nombreux anonymes. «Chacun reste le temps qu'il veut», explique Eléonore, libraire à Boulogne, immobile sur la place Vendôme. «Cela peut être dix minutes avant d'aller travailler, une demi-heure, comme ces cadres en costume cravate qui mangent leur sandwich parmi nous, deux heures, comme un retraité de 70 ans, hier après-midi, ou toute la nuit, comme plusieurs mères de famille.» Le record étant détenu par le jeune Arthur, qui aurait veillé 34 heures d'affilée...

«C'est une force irrésistible», affirme Jean, médecin. «On ne s'exprime même pas, on existe, c'est tout. Qui peut empêcher quelqu'un de se tenir debout, de se dresser devant l'injustice?» Pour les autorités, voilà qui est très irritant: impossible de disperser ce qui n'est pas un «attroupement non autorisé», puisque les veilleurs restent toujours espacés de plusieurs mètres! «J'avoue



Des pancartes réclament la libération d'un jeune emprisonné après une Manif pour tous... LE FIGARO

que ça a de la gueule!», sourit un policier.

Ravitaillements offerts

Intrigués, de nombreux passants s'arrêtent. Au pied d'un réverbère, des sympathisants ont déposé des sacs remplis de victuailles: des madeleines, de la tapenade, des bouteilles d'eau... et même des petites plantes, offertes par un fleuriste. «Hier à l'aube, des éboueurs nous ont apporté une boîte de chocolats!», s'émeut Jean.

Jusqu'à quand comptent-ils «veiller debout»? «Au moins jusqu'à la libération de Nicolas (ré: incarcéré à Fleury-Mérogis le 19 juin, après avoir défilé sur les Champs-Élysées lors d'une Manif pour tous)», répond Pierre, lycéen. «Mais après, si ça se

trouve, ils mettront quelqu'un d'autre en prison!» En province, les «veilleurs debout» se multiplient: ils sont déjà apparus à Lyon, Caen ou Strasbourg...

Cet été, les «veilleurs debout» rejoindront sans doute la grande marche qui rassemblera, du 10 au 31 août, les «veilleurs» de toute la France, «en vue d'un réveil national des consciences». «Nous longerons la côte atlantique, avec chaque soir des veillées dans un lieu différent», précise Madeleine.

Même sur le Tour...

Les plus sportifs, eux, ont choisi le Tour de France pour s'exprimer. Pour «profiter de la visibilité maximale qu'offre le Tour», les opposants au mariage gay ont mis en place le «Tour de France pour

tous». D'«On ne triche pas en roulant, on ne triche pas avec les enfants» à «French democracy in danger», pancartes, drapeaux et slogans chocs «alerteront l'opinion internationale» – le Tour est retransmis par 80 chaînes de télévision dans le monde – sur «l'atteinte aux droits de l'enfant» que constitue selon eux la loi Taubira, ainsi que sur la répression du pouvoir.

«C'est l'occasion d'aller à la rencontre des Français qui sont au bord de la route – l'an dernier, ils étaient onze millions –», explique Eric, chargé de la communication. «Il y aura des drapeaux de la Manif pour tous au passage des coureurs, des animations dans les champs, mais le mot d'ordre est de ne perturber en aucun cas ni la course ni les remises de maillots.»

Après «de nombreuses surprises, dès mardi (ré: aujourd'hui), quand le Tour aura rejoint le continent, une action d'une plus grande envergure» se prépare pour la dernière étape, sur les Champs-Élysées.

Des «veilleurs» et des «mères veilleuses», indique Eric, viendront aussi «s'intégrer au Tour pour tous». «Cette initiative permet aussi de calmer nos jeunes, très remontés par l'arrestation de Nicolas, et qui trouvent qu'ils ne sont pas entendus par le pouvoir.» Enfin, pas sûr que les militants se calmeront quand ils apprendront que deux jeunes, interpellés dimanche en train d'écrire sur les routes, sont convoqués au commissariat de Bastia pour «dégradations»...
● Le Figaro

ZURICH

Peine aggravée pour avoir torturé son bébé

Un homme de 28 ans a été condamné, hier, à douze ans de prison pour avoir torturé sa fille alors âgée de seulement trois semaines, persuadé de ne pas en être le père. En mars, le Tribunal fédéral avait qualifié l'acte de tentative d'assassinat et renvoyé le dossier au Tribunal cantonal zurichois pour fixer une nouvelle peine.

Lors du procès en appel de février 2012, les juges zurichois avaient estimé qu'il s'agissait d'une tentative de meurtre. Le prévenu avait écopé de 11 ans de prison. Mais pour le Tribunal fédéral, il s'agit d'un acte sans aucun scrupule, à considérer comme une tentative d'assassinat.

Et le bébé a survécu...

Les faits remontent à février 2009. Alors que la mère de l'enfant s'était absentée, le prévenu a d'abord donné un biberon brûlant au bébé. Quand la fillette s'est mise à crier, l'homme l'a malmenée au point de lui casser plusieurs côtes. Il l'a ensuite étranglée jusqu'à ce qu'elle ne fasse plus de bruit. Ce n'est que par chance que le nourrisson a survécu, peut-on lire dans l'acte d'accusation.

En mai 2011, le tribunal de district de Bülach (ZH) avait condamné le père à une peine de prison de 8 ans pour tentative d'assassinat. Aussi bien la défense que le procureur avaient fait appel. ● AT5

ZOFINGUE

Un système d'aération prend feu

Un important incendie s'est déclaré, hier matin, dans le système d'aération d'une entreprise industrielle à Zofingue (AG). Une personne a été légèrement blessée. Les dégâts se chiffrent à 500 000 francs. Selon les premiers éléments de l'enquête, une machine défectueuse est à l'origine du feu, indique la police. ● AT5

CRASH Les quatre occupants ont perdu la vie hier matin, près d'Erstfeld.

Un hélico s'écrase dans le canton d'Uri

Deux jours après le crash mortel survenu au Tessin, un nouvel accident d'hélicoptère a fait quatre morts sur les hauts d'Erstfeld (UR), hier. Les causes restent un mystère: le pilote était expérimenté, l'appareil était pratiquement neuf et les conditions météorologiques bonnes.

L'appareil qui s'est écrasé à Uri appartenait au Swiss Helicopter Group. Le pilote, deux assistants de vol et un mécanicien ont perdu la vie dans l'accident, a indiqué Markus Lerch, directeur du groupe, lors d'une conférence de presse à Flüelen (UR). Les victimes étaient toutes uranaises, a précisé de son côté la police cantonale.

Le pilote effectuait depuis quatre ans des vols au départ



Le pilote, deux assistants de vol et un mécanicien ont perdu la vie dans le crash, qui a eu lieu près du Krönten. KEYSTONE

d'Erstfeld, a précisé le Swiss Helicopter Group. L'appareil, un Eurocopter, a décollé, hier vers 7h, pour rallier la cabane de Leutschach, du Club alpin suisse, à 2200 mètres d'altitude, afin d'y déposer un mécanicien.

Enquête ouverte

L'hélicoptère s'est ensuite rendu à Andermatt, avant de retourner à la cabane pour récupérer le mécanicien. Puis, il a pris la direction d'une deuxième cabane, au pied du Krönten, à 1900 mètres d'altitude, mais n'a jamais atteint son but.

Aux côtés de la police cantonale, la Rega, les pompiers d'Erstfeld, une équipe de soutien et le Service d'enquête suisse sur les accidents (Sesa)

ont participé à l'opération de sauvetage. Le Sesa a ouvert une enquête.

Pas de lien avec l'accident de samedi au Tessin

Le Swiss Helicopter Group, qui emploie 13 personnes à Erstfeld et possède deux hélicoptères, a suspendu pour l'heure ses activités. L'entreprise compte 130 employés dans toute la Suisse.

Samedi déjà, un hélicoptère de l'entreprise Heli-TV s'était écrasé à Iragna, dans le canon du Tessin, faisant également quatre morts. Il n'y a pas de lien, a estimé Markus Lerch. Les deux appareils étaient des modèles différents. La cause du drame du Tessin est également encore inconnue. ● AT5

EN IMAGE



ZOUG

Une course pour les cerises. Célèbre pour son kirsch, Zoug est la patrie de la cerise. La ville fait de son fruit le noyau de plusieurs manifestations. Parmi celles-ci, la Chriesisturm, une course où les participants parcourent les rues de la vieille ville par équipe de deux, en portant une échelle de huit mètres... ● RÉD

KEYSTONE



FOOTBALL

Adversaires prestigieux en Coupe de Suisse

Les 17 ou 18 août, Xamax FCS (en photo le coach Roberto Cattilaz) accueillera Aarau et le FCC recevra Servette au 1er tour de la Coupe de Suisse. **PAGE 22**

ARCHIVES GUILLAUME PERRET

SPORTS

TENNIS Nouvelle onde de choc à Wimbledon: Sabine Lisicki sort la tenante du titre.

Serena Williams tombe de haut

LONDRES
LAURENT KLEISL

Les quelques mots au micro de la BBC animent la routine des vainqueurs du Centre Court. A chaud les émotions à fleur de peau. «Regardez, je tremble... Ce match... C'est merveilleux...», souffle Sabine Lisicki. L'Allemande de 23 ans vient de propulser Serena Williams (No 1) hors de son jardin. Rien que ça. Un exploit qu'elle signe de ses larmes devant quelques millions de téléspectateurs forcément attendris par sa pétillante blondeur.

«Tous ceux qui me connaissent le confirmeront, je suis quelqu'un de très émotif», dira-t-elle en conférence de presse. Le solde? «Je suis tellement heureuse... Je suis prête pour le prochain match... Je rêve de gagner à Wimbledon et de devenir No 1 mondial...» Un flot de clichés, avec le sourire. Un énorme sourire. Sabine lève. Elle vient de sortir Serena Williams. Oui, rien que ça.

Fin de série

Devant la tête de série No 23, la championne en titre a lâché sa couronne en trois sets (6-2 1-6 6-4), décapitant définitivement le tableau féminin de ses icônes, un tableau qui se rattache à la Polonaise Agnieszka Radwanska (No 4), à la Chinoise Na Li (No 6) – elles s'affronteront en quarts – et à la Tchèque Petra Kvitkova (No 8). C'est déjà tout. «Je ne suis pas choquée, parce que je connais le jeu de Sabine», glisse Serena Williams. «Avec son excellent service, peut-être le meilleur du circuit, le gazon est une surface pour elle. Elle joue toujours très bien à Wimbledon.» Une demi-finale en 2011, assortie désormais de trois quarts de finale: l'herbe lui va si bien.

Sa performance tape dans l'exceptionnel au regard de la qualité de sa victime. L'Américaine

soignait jalousement une longue série de victoires. Avant de partager 2h04 de sa vie avec Sabine Lisicki, elle avait aligné 35 succès sans broncher. «Il fallait bien que cela arrive un jour», soupire Patrick Mouratoglou, son entraîneur et conjoint. «J'avoue que je ne l'ai pas vu venir, si ce n'est quelques détails de son jeu, des éléments que l'on avait remis en place ces derniers mois et qui se sont un peu déréglés. Mais Serena bougeait bien, elle jouait même mieux qu'ici l'année dernière.»

Et de quatre!

Et Sabine est passée par là. S'il en fallait une, ça devait être elle. Bridé les grosses cylindrées, c'est son truc. Lors de ses quatre dernières apparitions à Wimbledon, l'Allemande a rossé la fille titrée à Roland-Garros un peu avant. «Je ne sais pas... Affronter les championnes de Roland-Garros me donne toujours un peu plus d'énergie... C'est le hasard, je tombe toujours dans leur partie de tableau...», glisse-t-elle. Peut-être la décontraction, déconcertante, de l'éternel outsider? «Chaque fois que j'entre sur un court, je suis favorite, j'ai grandi avec ça», coupe Serena. «En 2011, quand je suis revenue à la compétition après mes ennuis de santé, je n'avais rien à perdre. Je connais ce sentiment, c'est un sentiment incroyable. On défie les meilleures sans attentes particulières et finalement, on joue encore mieux.»

Serena Williams (31 ans) est tombée dans un piège qu'elle avait évité à Roland-Garros. De justesse. En quarts de finale, face à la guerrière russe Svetlana Kuznetsova, la sœur cadette de Venus s'était arrachée pour passer en trois sets. Avant d'enchaîner. Avant de soulever le trophée. «C'est exactement le même type de journée», corrobore Patrick Mouratoglou. «Je suis sûr que si Serena avait battu Sabine, elle remportait le tournoi. Mais



Sabine Lisicki exulte à genoux: elle vient d'éliminer Serena Williams! KEYSTONE

elle était dans un mauvais jour. Il y a peut-être aussi un peu de fatigue. Serena est un être humain, elle ne peut pas être parfaite toute l'année sept jours sur sept.»

Sabine Lisicki poursuit son chemin. En quarts, elle défiera l'Estonienne Kaia Kanepi (WTA 46). Pour Serena Williams, aussi, la vie continue. «Après une défaite, elle est encore plus motivée, elle travaille encore plus dur. Je dirais que c'est même une mauvaise nouvelle pour ses adversaires!», conclut Patrick Mouratoglou. L'Américaine ne cède jamais, si ce n'est devant les sanglots de Sabine. «Je suis tellement heureuse...»

WIMBLEDON SE MET AU POLONAIS

La journée de la Pologne. Partout, sur le gazon de Church Road. D'accord, l'Allemande Sabine Lisicki n'est polonaise que d'origine. Mais il y a tous les autres. Agnieszka Radwanska (No 4), bien sûr, désormais tête d'affiche chez les dames. Jerzy Janowicz (No 24) et Lukasz Kubot (ATP 130), surtout, les révélations du tableau masculin. Le premier a sorti l'Autrichien Jürgen Melzer (3-6 7-6 6-4 4-6 6-4), le second le Français Adrian Panarino (4-6 6-3 3-6 6-3 6-4). Pour la première fois depuis Wojtek Fibak à l'US Open en 1980, la Pologne est présente en quarts de finale d'un tournoi du Grand Chelem. Et comme Jerzy et Lukasz s'y croiseront, il y aura un Polonais en demi-finales. «Quand j'ai vu Lukasz dans le vestiaire, on s'est pris dans les bras», explique Janowicz, 22 ans. «On joue ensemble en Coupe Davis depuis deux

saisons. On se connaît très bien. Ce tournoi, c'est ce qui peut arriver de mieux au tennis polonais. Cela va peut-être susciter des vocations. Pour ma part, quand j'étais jeune, je suivais les matches de Pete Sampras, mon idole. J'attendais toujours avec impatience ses confrontations contre Andre Agassi.»

De duel fratricide polono-polonais, il y aurait pu ne pas en avoir. En 2006, alors qu'il venait de remporter un tournoi juniors en Arabie saoudite, Janowicz a eu une étrange discussion. «Un gars est venu près de moi et m'a demandé si j'étais intéressé à prendre la nationalité qatarie.» Sa réponse fuse: «J'ai immédiatement dit non!» Corollaire, un Polonais jouera en demi-finale de l'édition 2013 de Wimbledon. Ça en fait toujours un de plus que les Suisses... **OLK**

Novak Djokovic et Andy Murray ne lâchent rien

Le duel à distance s'est poursuivi entre Novak Djokovic (no 1) et Andy Murray (no 2) hier. Les deux favoris du tournoi se sont qualifiés pour les quarts de finale sans avoir lâché le moindre set dans leurs quatre premiers matches, comme Juan Martin Del Potro (no 8) d'ailleurs.

Le Serbe et l'Écossais ont néanmoins connu hier leur premier alerte. Novak Djokovic a concédé ses deux premiers jeux de service de la quinzaine face à l'Allemand Tommy Haas (no 13), qui a mené 4-2 dans la seconde manche avant de perdre cinq jeux d'affilée. Andy Murray s'était retrouvé un peu plus tôt à deux points de la perte du deuxième set face au Russe Mikhail Youzhny (no 20).

Novak Djokovic a fini par imposer sa plus grande régularité à l'échange à Tommy Haas, battu 6-1 6-4 7-6 (7/4). Il se retrouvait néanmoins contraint de disputer un tie-break alors qu'il avait mené 5-2. Andy Murray s'est pour sa part imposé 6-4 7-6



Novak Djokovic n'a pas perdu le moindre set depuis le début de Wimbledon. KEYSTONE

(7/5) 6-1 devant un Mikhail Youzhny incapable de porter l'estocade dans le deuxième set alors qu'il avait mené 5-3 service à suivre puis 5/3 dans le jeu décisif.

Le gagnant de l'édition 2011 et le finaliste 2012 retrouveront tous deux un joueur qu'ils connaissent bien demain. Novak Djokovic se mesurera à Tomas Berdych (no 7) pour un «remake» de la demi-finale 2010 remportée par le Tchèque. Vainqueur hier d'un 15e match consécutif sur gazon, Andy Murray se frottera pour sa part à un joueur imprévisible, le gaucher espagnol Fernando Verdasco (ATP 54), qui s'est débarrassé en trois sets du Français Kenny De Schepper (ATP 80).

Dans l'ombre des deux meilleurs joueurs du monde, le médaillé de bronze des JO 2012 Juan Martin Del Potro s'est qualifié en dominant Andreas Seppi (no 23). L'Argentin partira légèrement favori face au coriace David Ferrer (no 4), tombeur en quatre sets d'Ivan Dodig (ATP 59). **OLK**

LE PEUPLE DE L'HERBE

LAURA Le Royaume s'en remettra. Désormais, il sait que Laura Robson (WTA 38), qui a chuté devant l'Estonienne Kaia Kanepi (WTA 46), a le potentiel pour réaliser de grandes choses, à l'avenir, à Wimbledon. La Grèce, également, s'en remettra! «Ma maman a dû rester en Grèce pour garder les chiens», sourit Laura Robson, 19 ans. Etablie chez les Hellènes pour les affaires de papa Andrew, membre du directoire d'une compagnie pétrolière, maman Kathy s'occupe des deux labradors noirs, Ella et Kiri, de la famille. Loin de Laura, 19 ans, qui loue un appartement dans le quartier de Putny, à cinq minutes de marche de Church Road. Du coup, à Wimbledon, elle se sent comme à la maison!

JÜRGEN Le tombeur du tombeur de Roger Federer est tombé. Et dans la catégorie tombeur, l'Autrichien Jürgen Melzer (ATP 37), sorti par le Polonais Jerzy Janowicz (No 24), est de classe mondiale. A son tableau de chasse, ses consœurs Dominika Cibulkova, Anastasia Myskina et Nicole Pietrangeli, ou encore sa compatriote nageuse Mirna Jukic. Aube d'une ère nouvelle sur le circuit, le 14 septembre 2012, Melzer s'est officiellement rangé en épousant la joueuse tchèque Iveta Benesova, sa partenaire de double mixte. «Quand nous avons gagné à Wimbledon en 2011, nous n'étions qu'amis, nous n'avions pas encore eu de rendez-vous», sourit l'Autrichien de 32 ans. «Dès que nous avons commencé notre relation, c'est devenu un peu différent, mais c'est génial! Dans la vie, dans le mariage et sur un court, la communication reste la clé.» Iveta blessée à une épaule, Monsieur et Madame Melzer n'ont pas encore pu consommer leur mariage. En double mixte sur le court, bien sûr. **OLK**

TOUR DE FRANCE La Corse a permis aux sprinters à l'aise en montée de s'illustrer.

Les coureurs sont sortis du maquis

CALVI
CHRISTOPHE SPAHR

Adieux calanques, maquis et criques d'une rare beauté. Plus d'un siècle d'attente, trois jours de pure jouissance visuelle à défaut, soyons francs, d'une course très excitante entre les cadors.

Le terrain, pourtant, s'y prêtait encore qu'il y avait probablement plus à perdre qu'à gagner lors de ces – moyennes – difficultés, un peu loin de l'arrivée. Et surtout, pas assez sélectives en prévision des vrais cols à venir, dans les Pyrénées, plus encore dans les Alpes.

En termes d'émotions fortes, il a donc fallu se contenter du coup de « bluff » de Christopher Froome lors du deuxième jour, une attaque qui n'était pas préméditée et qui, ne cesse-t-il de répéter, n'était pas destinée à gagner du temps. « Mais juste à me protéger du danger avant la descente », jure-t-il. Hier, il est resté sage dans les roues de ses coéquipiers, par ailleurs toujours à la peine pour plusieurs d'entre eux. « Je m'attendais à une journée plus difficile », admet le Britannique, pas mécontent pour autant.

Alberto Contador pense ses plaies

Alberto Contador, lui, aurait peut-être pu profiter des routes étroites, des petites ascensions et des descentes techniques s'il ne pensait pas ses plaies. Sa chute le premier jour lui intime de récupérer. « C'est souvent le surlendemain qui est plus compliqué à gérer », déplore-t-il, probablement soulagé aussi de voir que la course ne s'est pas encore emballée.

D'ailleurs, Saxo ne s'attendait pas à une journée aussi tranquille, presque somnolente. « Pour être honnête, je pensais qu'il y aurait davantage de mouvements en raison de l'étroitesse des routes », avoue Fabrizio Guidi. « En définitive, nous avons pu contrôler. Et maintenant, place au contre-la-montre par équipes. Les coureurs sont en forme, l'équipe est motivée. Nous allons mettre les gaz. »

Sleck aussi dans le coup

En trois jours, à l'exception des traumatismes dus à la chute près de Bastia, aucun des principaux prétendants n'a donc perdu le Tour, ni même lâché quelques secondes, voire des forces. La preuve, même Andy Schleck, autour duquel les interrogations étaient nombreuses, est toujours dans le coup. « Je suis content de retrouver la « vraie » France (réf: les Corses apprécieront...) sans concéder de temps », témoigne-t-il. « Ces trois premières étapes étaient pourtant piégeuses. Finalement, le Tour peut vraiment commencer. »

Hier, c'est donc encore un sprint quasi massif – près de 90 coureurs – qui a réglé les affaires courantes à Calvi en l'absence des... sprinters. Des purs spécialistes, tout au moins. Ceux-ci – Cavendish, Kittel, Greipel, Bounhani, Kristoff – n'ont pas résis-



Les trois étapes corses, bien qu'enchanteresses, n'ont pas fourni d'indication précise sur la suite du Tour. KEYSTONE

ter aux difficultés « placées » sur le parcours. Ils ont tour à tour, plus rapidement pour le Britannique que pour d'autres, « sauté » avant l'explication finale.

Les doutes de Gerrans, les regrets de Sagan

Il en restait toutefois quelques-uns. Parmi eux, Simon Gerrans et Peter Sagan qui n'ont toutefois pas eu le loisir de lever les bras puisque c'est la photo-finish qui a dû sceller leur explication. « Je n'étais pas sûr du tout d'avoir gagné », confirme l'Australien. « Maintenant, je suis fier d'avoir dominé un finisseur tel que Sagan. »

Le Slovaque rentre donc les mains vides alors que les deux dernières étapes paraissaient taillées pour lui. Dimanche, il avait bien été le plus rapide mais un fugitif avait réussi à conserver une seconde de marge sur le peloton.

Et hier... « Je ne suis pas à 100% », regrette-t-il. « C'est la conséquence de ma chute le premier jour. Aujourd'hui (réf: hier), je perds de très peu mais je marque des points pour le maillot vert. Je l'ai un jour de plus, c'est bien. Mais mon objectif, c'est de le ramener à Paris. »



EN ROUE LIBRE

1 En seconde, c'est l'écart qui sépare donc Jan Bakelants du peloton au terme des trois jours de course. Cet écart est suffisant pour lui permettre de retrouver le continent en jaune.

LA PHRASE « Un monsieur m'a baisé la main... » De Christian Prudhomme, patron du Tour, en évoquant l'enthousiasme du peuple corse. « Je n'ai jamais vu autant de gens me dire « merci » et « enfin » que durant trois jours. »

L'ANECDOTE Une bonne heure et demie avant que le peloton ne s'élançe d'Ajaccio, Andy Rhis, sponsor de l'équipe BMC, faisait tourner les jambes dans le col de San Martino. Il était suivi par un minibus de l'équipe conduit par Jacques Michaud, responsable des VIP. Quand le « boss » montre l'exemple...

AUJOURD'HUI Le contre-la-montre par équipes dans les rues de Nice ne présente aucune difficulté. Il est tout plat, longe la mer et n'offre que très peu de virages. Mais il est trop court – 25 km – pour créer de gros écarts.

L'INFO Sky et Christopher Froome seront l'un des premiers parmi les favoris à s'élançe lors du chrono par équipes (15 h 51). Leurs adversaires bénéficieront donc de leur temps de référence: Katusha à 15h55, Movistar à 16h07 et Saxo à 16 h 11. BMC partira en 21e position à 16h35. C'est RadioShack qui sera le dernier en lice. ●



AU CŒUR DU PELOTON

par Steve Morabito

« J'ai rempli ma mission »

« Il y avait tellement de virages que j'en avais la tête qui tournait... Je n'ai eu le temps de regarder le paysage que du coin d'un œil. La concentration était maximale sur ces petites routes. A 40 km de l'arrivée, j'ai crevé juste avant une descente super technique. J'en ai profité pour ramener des bidons à mes leaders. J'ai fait chauffer la gomme en criant « service » afin que les autres coureurs me laissent passer pour amener mon ravitaillement. J'ai

eu besoin de 10 km pour revenir, non sans me faire quelques frayeurs. Notre mission, c'était de protéger Cadel Evans et d'avoir trois hommes à l'avant pour être bien placé au classement par équipes afin de partir dans les dernières positions lors du contre-la-montre. J'étais le troisième coureur BMC et je termine 24e. L'objectif est atteint, on partira en avant-dernière position mardi. Maintenant, l'avion nous attend pour le retour à Nice. » ●

S'IL N'EN RESTAIT QUE 9

MICHAEL PERRUCHOUD michael@cousumuche.com



2003, l'année où tout a failli basculer

Oui, c'est une édition frelatée, passée au tipex de la bonne conscience, un des podiums les plus discutables que l'on puisse imaginer. D'accord, mais au cœur des années Lance Armstrong, de cette domination de plomb, l'édition 2003 fait office d'improbable bouffée d'oxygène.

C'est sur la route de Gap que tout commence par une attaque de Vinokourov. Le Kazakh a des jambes de feu et il est encore dangereux au classement. Armstrong, Joseba Beloki (son dauphin de l'année précédente) et Jan Ullrich font partie des poursuivants. Beloki dérape soudain sur l'asphalte. Le déroulement de l'épreuve ajoutera d'infinis regrets à sa blessure. Le Basque se brise la hanche à pleine allure et quitte un Tour qu'il aurait pu remporter. Armstrong, qui le suit, sort de la route pour l'éviter. Image surréaliste, l'Américain coupe un lacet à travers champ, comme un spécialiste du VTT, et retrouve ses compagnons de poursuite au virage suivant. Assurément, Armstrong a la baraka. Et quand la chance ne suffit plus, ses adversaires font assaut d'amateurisme pour le remettre en selle.

Car la canicule doit avoir des effets néfastes sur la potion magique du maître. Armstrong, roi du contre-la-montre, subit alors une des seules défaillances de son règne. Ull-

rich, fringant sous la chaleur, revient à portée de fusil. Les mouches ont changé d'âne, pensent les observateurs qui soulignent la mauvaise mine du Ricain.

Dans les Pyrénées, intenable, Vinokourov, qui se prend à rêver lui aussi, en remet une couche. Et qui lui court après? Pas Armstrong, toujours porteur du maillot jaune, mais bien Ullrich, s'attribuant abusivement un rôle de leader. Il vend la peau de l'ours, entraîne Armstrong avec lui, alors qu'il aurait fallu le laisser s'épuiser.

Dopage ou pas, Armstrong était un animal à sang froid, jamais à défaut d'intelligence, alors qu'Ullrich cumulait les bourdes, brave brêle joufflu incapable de stratégie. A courir après Vino, le brave Jan ruinait non seulement les chances du Kazakh, mais il épuisait ses forces.

La dernière étape pyrénéenne verra Ullrich prendre cinquante mètres d'avance dans l'ascension du Tourmalet, tergiverser, laisser Armstrong revenir encore une fois, une fois de trop. Dans la dernière montée, l'Américain avait miraculeusement retrouvé son coup de pédale. Il s'en alla tout seul empocher son cinquième Tour. La parenthèse enchantée était terminée. Mais le suspense avait duré une bonne semaine, une denrée rare en ces temps de disette. ●

VOTRE JOURNAL

ET SES MAGAZINES SUR IPAD*



En ligne **dès 5h** du matin, l'édition complète de *L'Impartial* enrichie de contenus multimédias.

A télécharger sur 

ABO numérique



Découvrez nos offres d'abonnements
dès Fr. 16.50 par mois sur abo.arcinfo.ch

*Inclus dans l'abonnement Premium à *L'Impartial*. Possibilité d'achat à l'édition (Fr. 2.-)

www.arcinfo.ch

L'Impartial

LE PLAISIR D'ÊTRE INFORMÉ

AVIS MORTUAIRES

Nathalie et Dimitri Emery Kroemer, leur fille Fenna, à Neuchâtel; Sophie Emery et Jean-Luc Deriaz, leur fils Nicolas, à Lausanne; Ses belles-sœurs, son beau-frère et leurs enfants; Les familles parentes, alliées et amies, ont le grand chagrin d'annoncer le décès de leur maman, grand-maman, belle-maman

Madame
Yvette EMERY-WALDNER

qui s'est endormie le 29 juin 2013, dans sa 83e année.

«Les folies sont les seules choses
que l'on ne regrette jamais»

Dernier adieu au Centre funéraire de Montoie à Lausanne le jeudi 4 juillet, à 15 heures, chapelle B. Honneurs à 15h30.

Notre maman repose à la chapelle Saint-Roch, rue Saint-Roch 19, 1004 Lausanne.

Domicile de la famille: Avenue des Alpes 48, 1006 Lausanne.

Il n'y avait pas de peur
parce qu'il n'y avait pas de mort.
Au lieu de la mort, il y avait la lumière.
L. Tolstoï

Ses enfants: Marie-France et Urs Keller-Meyrat
Rachel Keller
Jonathan Keller
Alain et Magali Meyrat-Lehmann
Julie et Paco Meyrat-Diakhaté
Théo Meyrat

Ses frères et sœurs: André et Elisabeth Meyrat
Mady Meyrat
Jacqueline et Urs Dietrich
Roland et Josette Meyrat

ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger MEYRAT

qui nous a quittés dans sa 86e année.

2610 Saint-Imier, le 1er juillet 2013

Adresse de la famille: Alain Meyrat
Rue des Granges 12
2300 La Chaux-de-Fonds

La cérémonie d'adieu aura lieu jeudi 4 juillet à 10h00 en la collégiale de Saint-Imier.

Notre papa repose dans une chambre mortuaire des pompes funèbres Niggli au cimetière de Saint-Imier.

Un merci tout particulier au personnel du home La Roseraie à Saint-Imier et à l'équipe du Dr Paret à l'hôpital de Saint-Imier.

En lieu et place de fleurs, vos dons seront versés au home La Roseraie.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille et les proches de

Caroline PITUSSI

ont la tristesse d'annoncer son décès.

Un recueillement aura lieu le 9 juillet 2013 à 14h30 au Centre funéraire de Montoie à Lausanne.

Comme un destin qui est le sien
elle nous quitte et s'éteint
avec tant de chagrin
mais sans doute c'était le sien

022-172376

JOURNÉES DE
LA MÉTROPOLE
HORLOGÈRE
LA CHAUX-DE-FONDS
SUISSE

Le comité et les amis des Journées
de la Métropole Horlogère

ont la grande tristesse de faire part du décès de

Madame
Sylvie RUMO

leur présidente, collègue et amie

Ils partagent ce deuil avec sa famille et lui adressent
leurs sincères condoléances.

132-261423

A5 AU LANDERON

Une voiture heurte la barrière centrale de sécurité

Dimanche à 20h30, une voiture, conduite par une habitante de Peseux de 41 ans, circulait sur l'A5 au Landeron en direction de Bienne. Peu avant la bretelle de sortie du Landeron, l'auto heurta la barrière centrale de sécurité avant de s'immobiliser sur la bande d'arrêt d'urgence. **COMM**

NEUCHÂTEL

Recherche de conducteur et appel aux témoins

Le conducteur d'un véhicule de couleur rouge qui, le lundi 1er juillet entre 17h30 et 18h, a endommagé le flanc gauche d'un véhicule Range Rover Evoque blanc, stationné à la rue de la Promenade-Noire 8 à Neuchâtel, ainsi que les témoins de cet accrochage sont priés de prendre contact avec la Police neuchâteloise au 032 889 90 00. **COMM**

ROCHEFORT

Un motocycliste projeté sur le bas-côté de la route

Hier vers 14h20, au guidon d'une moto, un habitant de Couvet de 52 ans, circulait sur la route entre Bôle et Rochefort. Dans une courbe à gauche, alors que sa machine se redressait, il a été éjecté et a fini sa course sur le bas-côté de la chaussée. Blessé, le motocycliste a été transporté par une ambulance à l'hôpital Pourtalès. **COMM**

COURSE-POURSUITE

Cinq Roumains arrêtés dans le Jura

La police a arrêté cinq ressortissants roumains après une course-poursuite dans le Jura bernois. Les cinq hommes sont soupçonnés d'avoir voulu commettre un cambriolage dans un commerce de Pontenet dans la nuit de jeudi à vendredi. Une patrouille de la police cantonale bernoise a pris en chasse une voiture munie de plaques étrangères qui démarrait à vive allure en direction de Moutier après avoir reçu une alarme automatique d'effraction provenant d'un commerce. Le véhicule des fuyards a circulé à une vitesse excessive aussi bien dans les localités que sur l'autoroute A16 en direction de Delémont.

Avec l'aide de la police cantonale jurassienne et du corps des gardes-frontière, le véhicule a pu être intercepté à Courgenay. Les cinq Roumains, dont l'un était frappé d'interdiction d'entrée en Suisse, ont été arrêtés. **ATS**

L'ÉPHÉMÉRIDE

2 juillet 2008: Ingrid Betancourt libérée

Quinze otages dont la franco-colombienne Ingrid Betancourt sont libérés par l'armée colombienne. Candidate du parti Vert à l'élection présidentielle en Colombie, elle avait été capturée le 23 février 2002 et avait été retenue plus de six ans en captivité par les Farc, les Forces armées révolutionnaires de Colombie.

2005 – Dans le but d'exercer des pressions sur les dirigeants du G8 afin qu'ils combattent la pauvreté en Afrique, dix concerts sont organisés dans dix grandes villes du monde (Tokyo, Moscou, Berlin, Johannesburg, Rome, Paris, Londres, Philadelphie, Barrie et près du projet Eden dans les Cornouailles) sous le nom de «Live 8».

2002 – L'aérostier américain Steve Fossett boucle le premier tour de la Terre en solo en ballon en 13 jours.

2002 – Inauguration du premier trottoir roulant rapide dans le métro parisien. Situé dans le couloir de correspondances long de 185 mètres reliant la gare Montparnasse et quatre lignes du métro parisien, il est quatre fois plus rapide qu'un trottoir roulant classique et transporte jusqu'à 10 000 passagers par heure à une vitesse de 11 km/h sur 160 mètres entre une zone d'accélération et une de décélération.

1997 – Vingt-quatre heures après Robert Mitchum disparaît une autre légende du cinéma, James Stewart, âgé de 89 ans. Il a joué dans plus de 75 films, dont quelques-uns sont passés à l'histoire. Glenn Ford l'a dirigé dans «L'homme qui tua Liberty Valence» et

«La conquête de l'Ouest». Alfred Hitchcock en a fait un de ses acteurs fétiches, notamment dans «L'homme qui en savait trop» et «Fenêtre sur cour».

1994 – Un joueur de l'équipe de football de la Colombie succombe à l'hôpital après avoir été criblé de 12 balles à la sortie d'un restaurant de Medellín. Andres Escobar avait fait dévier le ballon dans son propre filet lors d'un match de la Coupe du monde perdu par sa formation; de source policière, on indique que le meurtre pourrait avoir été perpétré à titre de vengeance par des membres du cartel de la drogue de Medellín qui avaient parié gros sur la Colombie.

1993 – Aux Philippines, une cérémonie religieuse se transforme en tragédie; plus de 300 personnes périssent dans le naufrage d'un bateau aménagé pour des festivités sur une rivière. L'embarcation surchargée comprenait un autel à trois étages et un crucifix géant; elle a tangué avant de s'enfoncer dans l'eau et de couler.

1992 – Le producteur de cinéma italien Franco Cristaldi, époux de l'actrice Claudia Cardinale, meurt d'une crise cardiaque à l'âge de 68 ans.

1990 – Imelda Marcos, veuve de l'ex-dictateur des Philippines, est acquittée de l'accusation de détournement des fonds du Trésor philippin; l'ex-première dame des Philippines risquait 50 ans de prison et un million de dollars d'amende au terme d'un procès de trois mois.

1961 – L'écrivain américain Ernest Hemingway, âgé de 61 ans, se suicide à l'aide d'une arme à feu. **O**

REMERCIEMENTS



Il faut accepter de ne pas tout comprendre
et de n'être pas toujours exaucé.
Un jour tout s'éclairera.
Ce que nous étions les uns pour les autres,
nous le sommes toujours.

Dans son immense chagrin, la famille de

Claude ROGGO

a été très émue par vos nombreuses marques d'affection et de sympathie que vous lui avez témoignées lors de son deuil.

Votre présence, vos très nombreux messages, l'ont profondément touchée et elle vous exprime sa sincère et fraternelle reconnaissance.

Boudry, juillet 2013

028-731138

BILLET RELIGIEUX

La vigne dans la tempête

Dans l'évangile de Jean, au chapitre 15, nous trouvons un très beau texte qui s'intitule «Le cep et les sarments».

Jésus dit: «Moi, je suis le vrai cep, vous êtes les sarments et mon Père est le vigneron... Demeurez en moi, comme moi en vous... Celui qui demeure en moi, comme moi en lui, porte beaucoup de fruit, car sans moi, vous ne pouvez rien faire...»

Comme chrétien, ce texte nous rappelle que c'est de notre relation avec Jésus que dépendent les fruits de notre service.

Ce qu'il y a de terrible, c'est que souvent nous culpabilisons lorsque notre travail ne produit pas de fruits, car nous pensons alors que nous n'avons pas assez prié, que nous nous sommes détachés du cep, et que le vigneron s'est détourné de nous...

La tempête nous donne alors un éclairage particulier: ce n'est pas de notre faute, et ce n'est pas non plus le désintéret du vigneron qui provoque le manque de fruits; c'est la tempête.

C'est elle qui hache, qui arrache et qui détruit les sarments.

C'est elle qui met les feuilles à terre et qui prive la vigne de l'énergie solaire.

Parfois l'énergie vitale dont nous avons besoin ne nous atteint plus, nous subissons la tempête de la vie parfois tellement violente, qu'elle anéantit tout le travail du vigneron et empêche la sève de nous nourrir.

Ce qu'il y a de sûr alors, c'est que le vigneron, tout à nouveau se remet à la tâche et prend soin de cette vigne qui un jour, redonnera du fruit.

Et ce qui change tout alors, ce n'est pas notre prière, notre capacité d'écoute ou la quantité de fruits que nous portons ou ne nous portons pas.

C'est le travail acharné, l'amour tenace et la fidélité du vigneron pour le cep et les sarments.

Nathalie Leuba

formatrice laïque, Eren
(Eglise réformée évangélique
du canton de Neuchâtel)

L'ÉNERGIE

Contrôle continu
des installations
de chauffage

(Température extérieure moyenne
et degrés-jours)

Semaine du 24 au 30 juin

Région climatique	Tm	Dj
Neuchâtel	13.7	0.0
Littoral Est	13.4	0.0
Littoral Ouest	13.1	0.0
Val-de-Ruz	10.9	56.8
Val-de-Travers	10.4	59.9
La Chaux-de-Fonds	9.2	75.5
Le Locle	9.4	74.0
La Brévine	8.3	81.9
Vallée de La Sagne	9.2	75.9

La bonne idée

Les appareils électriques dégagent tous plus ou moins de chaleur. Les arrêter complètement diminue votre consommation d'énergie et modère l'effet de surchauffe en période estivale.

Renseignements:

www.ne.ch/Energie rubrique climat - consommation ou Service de l'énergie et de l'environnement (tél. 032 889 67 20).

COMM

Délai: jusqu'à 19 heures

Remise des textes

jusqu'à 17 heures
du lundi au vendredi
PUBLICITAS

tél. 032 729 42 62 - fax 032 729 42 59

dès 17 heures,
week-end et jours fériés
L'EXPRESS

tél. 032 723 53 97 - fax 032 723 53 79

e-mail: carnet@l'impartial.ch

28 LA DER



AIR DU TEMPS
DELPHINE WILLEMIN

Au bord du monde

Au bord d'un lac d'huile mis en relief par la lune, la forêt est parfaitement immobile. La ville est à un pas, mais le silence domine. Une ronce craque, une nuée d'insectes s'agglutinent à la surface de l'eau. Soudain, une lumière bleutée, led puissante et mouvante, se dessine à l'horizon.

Est-ce une balise pour les promeneurs égarés? La torche d'un cueilleur de champignons nocturne? La lumière s'immobilise, nous fixe à hauteur d'homme.

Sous une barbe épaisse parfaitement égalisée, une lampe frontale autour du crâne, l'homme nous toise. Nous accueille sur «ses» terres. Sa tanière. Au loin se distinguent les lumières d'une fabrique de cigarettes. Dans un

espagnol élégant, sans cheveu sur la langue, il nous salue, s'enquiert de nos nouvelles.

Le reste du monde? Il s'en moque. Dans le caddie qu'il a ramené d'un quelconque supermarché s'entassent des restes de nourriture, victuailles en suffisance pour passer plusieurs jours. A terre, une bouteille de vin blanc à moitié vide bave ses restes dans l'humus.

Eclairé par la lampe frontale, son visage apparaît, marqué par la route et emprunt de sagesse. Une peau tannée, des yeux taquins et distants. Il nous parle des foudres du ciel, de ce qui nous attend ces prochains jours. Il a choisi la marge. La course aveugle du monde, ce n'est pas pour lui. ◉

LA PHOTO DU JOUR

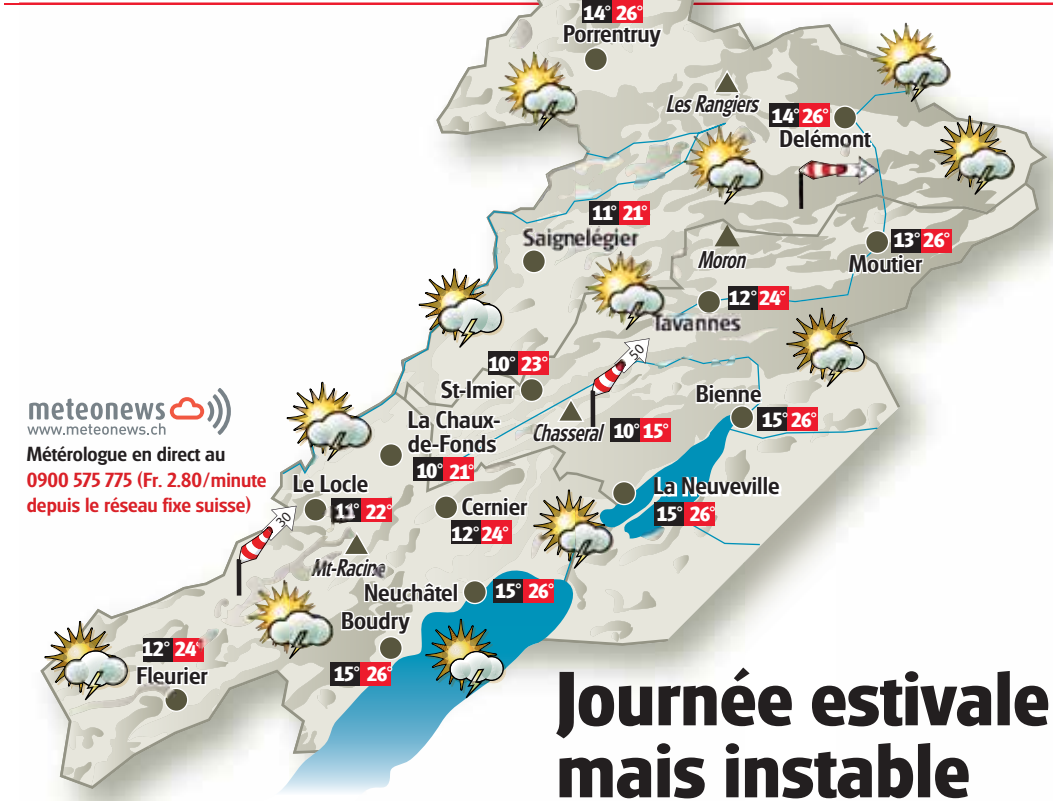
Un paysan afghan porte du foin près de sa ferme à la périphérie de Mazar-e-Sharif. KEYSTONE



LA MÉTÉO

Lever **05h45**
Coucher **21h29**

Lever **01h50**
Coucher **16h17**



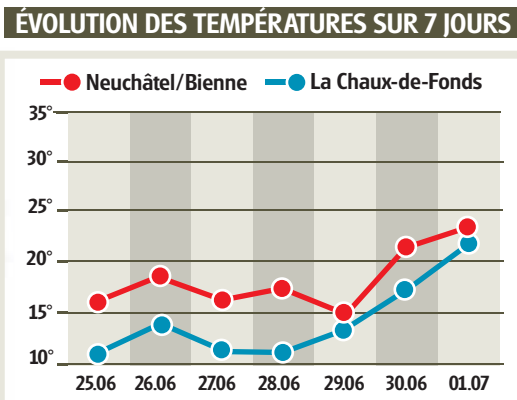
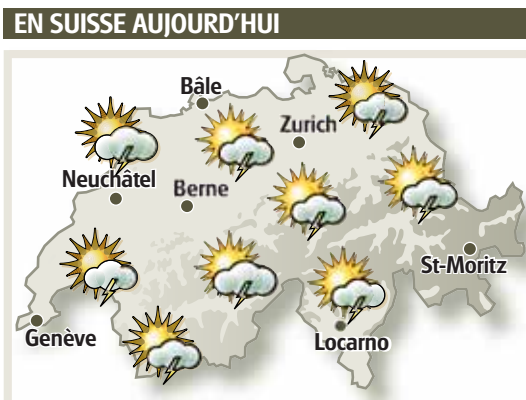
Journée estivale mais instable

Le soleil dominera toujours les débats ce mardi malgré des passages nuageux parfois étendus. Quelques gouttes seront d'ailleurs possibles en début de journée, puis des orages isolés éclateront sur le Jura cet après-midi. Ces orages déborderont localement en plaine et auront tendance à se généraliser dans la nuit. Quelques pluies suivront mercredi, avant le retour durable de l'été.

SUR NOS LACS

Lac	Température de l'eau	Direction et vitesse du vent	Niveau des lacs
Neuchâtel	19°	Sud-ouest 1 à 3 Bf	429.40 m
Bienne	19°	Sud-ouest 1 à 3 Bf	429.41 m

Niveau du lac des Brenets: 750.58 m



PRÉVISIONS À QUATRE JOURS POUR L'ARC JURASSIEN

Jour	Lieu	Min	Max	Fiabilité
MERCREDI	pied du Jura	17°	22°	9/10
	à 1000m	14°	17°	
JEUDI	pied du Jura	16°	21°	8/10
	à 1000m	12°	18°	
VENDREDI	pied du Jura	11°	25°	7/10
	à 1000m	8°	20°	
SAMEDI	pied du Jura	13°	27°	7/10
	à 1000m	10°	22°	

SUDOKU N° 681

Complétez la grille en utilisant les chiffres de 1 à 9. Ils doivent obligatoirement figurer une seule fois dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de 3x3. Solution dans notre prochaine édition.

Solution de la grille précédente

8	3	1	2	9	7	5	4	6
7	5	9	6	1	4	3	2	8
2	4	6	5	3	8	9	7	1
4	7	2	3	6	1	8	9	5
5	6	3	4	8	9	7	1	2
1	9	8	7	5	2	6	3	4
3	8	4	1	7	6	2	5	9
6	1	7	9	2	5	4	8	3
9	2	5	8	4	3	1	6	7

Difficulté 2/4

3		6	1	4				
5						9	7	
		1					3	
2			9	6				8
				3				
8			2	4				7
	5					8		
	6	2						9
				5	7	6		3

Grille proposée par la filiale informatique de gestion **Hes·SO**

LA MÉTÉO DES PLAGES DE MÉDITERRANÉE

